

Boisclair défie Charest
d'adopter une loi sur les
changements climatiques

Page A 3



Dure semaine pour
les soldats canadiens

Page A 2

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVII N° 48

LE LUNDI 6 MARS 2006

87c + TAXES = 1\$

NUCLÉAIRE

L'Iran brandit l'arme du pétrole

Time fait état
d'un projet
de bombe iranienne

Téhéran/Vienne — À la veille de l'examen par le Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) d'un rapport sur les activités de la République islamique, le ton a monté hier entre l'Iran, qui a brandi la menace pétrolière, et les pays occidentaux qui, par la voix de John Bolton, ont évoqué des «conséquences concrètes et douloureuses» pour l'Iran s'il poursuivait ses activités sensibles.



Ali Larijani

L'Iran a une nouvelle fois prévenu hier que tout transfert de son dossier devant le Conseil de sécurité de l'ONU l'inciterait à poursuivre ses recherches dans le domaine nucléaire, voire à utiliser l'arme pétrolière contre les Occidentaux.

Les États-Unis envisageraient pour leur part de réclamer au Conseil de sécurité un ultimatum d'un ou deux mois pour contraindre l'Iran à suspendre ses activités d'enrichissement d'uranium, a-t-on appris de source américaine autorisée.

John Bolton, représentant permanent des États-Unis à l'ONU, a même prévenu que l'Iran s'exposait à des «conséquences concrètes et douloureuses» s'il poursuivait ses activités controversées. Il a ajouté que les États-Unis étaient prêts à recourir à «tous les outils à leur disposition» contre l'Iran.

L'hebdomadaire américain Time affirmait par ailleurs hier que les États-Unis devraient présenter cette semaine au Conseil de sécurité des Nations unies des éléments de preuve sur un projet de bombe nucléaire iranienne provenant d'un ordinateur portable volé appartenant à un ingénieur iranien.

Ceux-ci montrent des dessins ressemblant aux premières bombes atomiques américaines. «En raison de la taille, du poids et de la puissance ainsi que de l'altitude fixée pour l'explosion, cela ne peut que se rapporter à une bombe atomique», affirme un diplomate occidental, cité par le Time sous le couvert de l'anonymat.

«Aucun autre type de charge ne fonctionnerait», ajoute-t-il. La présentation de ces documents servira

VOIR PAGE A 10: IRAN



ALI JAREKJ REUTERS

Un journaliste israélien en territoire occupé

Journaliste au quotidien Ha'aretz depuis 24 ans, Gideon Levy s'acharne à décrire l'occupation israélienne du point de vue des Palestiniens, alors que très peu de ses collègues israéliens décrivent la vie sous l'occupation. Dans un entretien accordé au Devoir, il explique comment il tente d'éveiller la conscience de ses concitoyens qui, selon lui, ferment les yeux sur la réalité de cette occupation, essayant de faire comme si les Palestiniens n'existaient pas. C'est en visitant les territoires occupés, de fois en fois, que j'ai compris deux choses: premièrement, que le plus gros drame d'Israël se déroule dans sa cour arrière et, deuxièmement, que très peu d'Israéliens sont au courant.

■ À lire en page B 1

INDEX

Annonces	B 2	Idées	A 9
Avis publics	B 4	Météo	B 4
Convergence	B 7	Monde	B 1
Culture	B 8	Mots croisés	B 4
Décès	B 2	Religions	B 6
Économie	B 5	Sudoku	B 2
Éditorial	A 8	Télévision	B 6

Le Palais des congrès ne répond pas aux attentes

Moins de congressistes qu'avant l'agrandissement



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les escaliers roulants du Palais des congrès de Montréal. Les travaux d'agrandissement n'ont pas généré les retombées économiques escomptées.

FRANÇOIS DESJARDINS

Bien qu'il ait doublé sa superficie depuis 2002, le Palais des congrès de Montréal attire aujourd'hui moins de congressistes canadiens et étrangers qu'avant les travaux d'agrandissement qui ont coûté 280 millions aux contribuables québécois, indique une analyse des données de fréquentation produite par Le Devoir.

Alors que plus de 145 000 congressistes avaient utilisé les installations en 1995-96 par exemple, leur nombre n'a pas dépassé 88 000 en 2004-05, dernière année pour laquelle des données sont disponibles. En ce qui a trait aux nuits passées à Montréal dans le cadre de ces congrès, le Palais n'a gé-

né que 147 000 nuitées l'an dernier, contre 207 000 il y a neuf ans.

En ce qui concerne de façon plus spécifique les congressistes étrangers, venus des États-Unis ou d'ailleurs, leur nombre est resté le même: 42 000 en 1995-1996 et en 2004-2005. En revanche, ils ont passé ensemble 107 000 nuits à Montréal l'an dernier par rapport à 128 000 il y a neuf ans.

«En ce qui concerne le nombre de participants aux congrès nord-américains et internationaux, nous n'avons pas encore renoué avec l'achalandage que nous avions connu avant 2001», écrit le p.d.g. du Palais, Paul Saint-Jacques, dans son rapport annuel 2004-2005 qui est passé inaperçu en septembre dernier. «Comme partout ailleurs dans le monde, c'est une

nouvelle réalité à laquelle nous devons nous adapter et face à laquelle nous avons déjà ajusté nos stratégies», ajoutait-il. Le Devoir a tenté de joindre M. Saint-Jacques, mais on nous a répondu qu'il était en vacances jusqu'à la mi-mars.

Lorsque le gouvernement du Québec a investi pour doubler la superficie du Palais, dont il est le seul actionnaire, entre 1999 et 2002, il entendait redynamiser l'image de Montréal auprès des Américains, maintenir l'attrait de la ville sur la scène mondiale et permettre la tenue simultanée de deux très grands congrès à tout moment. Selon les déclarations publiques des ministres responsables de la Métropole à l'époque,

VOIR PAGE A 10: PALAIS

L'ENTREVUE

Jamais sans les filles

La fondatrice du mouvement Ni putés ni soumises, Fadela Amara, plaide pour un féminisme de terrain en France et ailleurs

Un nouveau féminisme serait-il en train de naître? Fadela Amara a créé le mouvement Ni putés ni soumises pour libérer les filles du machisme, de l'exclusion et des intégrismes religieux. Un cri de rage qui fait écho.

SÉBASTIEN BARANGÉ

Paris — Christelle, Safia, Loubna, Ingrid, Farid, Olivier... Ils étaient plus de 30 000 à marcher pour la Journée de la femme en 2003, dans la capitale française, derrière le slogan «Ni putés ni soumises» (NPNS). La présidente-fondatrice de l'organisation, Fadela Amara, n'osait y croire.

Dans son quartier général parisien, elle n'a l'air ni d'une militante enragée ni d'une intellectuelle féministe, et encore moins d'une menace réelle pour ces islamistes qu'elle dérange. C'est pourtant toute la rage de cette femme menue qui, progressivement, est en train de changer la situation des filles des banlieues, de toutes les victimes du machisme un peu partout en France et ailleurs.

Quelques bénévoles s'affairent dans le modeste local; les politiciens s'intéressent au mouvement; les médias du monde entier veulent rencontrer la passionaria de ce nouveau féminisme. Un féminisme de terrain, pragmatique plutôt qu'intellectuel, qui fédère tous ceux qui sont révoltés par la régression des droits des femmes dans nos pays développés.

Ils ont été plusieurs dizaines de milliers à

acheter le premier essai de Fadela Amara, Ni putés ni soumises (Éditions La Découverte), et les 100 000 exemplaires du récent Guide du respect (Éditions Le cherche midi), rédigé par le mouvement et maintenant vendu au Québec, viennent de s'écouler en un mois et demi en France. Preuve qu'une autre parole militante est en marche.

«Toutes des putés
sauf ma mère»

Mariage forcé, viol collectif, excision, violence physique et psychologique... C'est le quotidien des filles des banlieues françaises décrit par Fadela Amara. C'est aussi celui de jeunes filles de Montréal et des métropoles canadiennes. Ni putés ni soumises, c'est d'abord un cri de colère pour dire non à toutes ces violences.

«Ce que j'avais obtenu dans les années 80 grâce à un combat, on l'a repris aux filles de la génération suivante, quelles que soient leurs origines», analyse l'auteure, qui rencontre chaque jour des jeunes femmes détruites et murées dans le silence. Avec calme et conviction, elle parle «de droits, de libertés, de féminité à conquérir». Les femmes



ÉDITIONS LE CHERCHE MIDI

Fadela Amara: «Ce que j'avais obtenu dans les années 80 grâce à un combat, on l'a repris aux filles de la génération suivante.»

VOIR PAGE A 10: FILLES

• LES ACTUALITÉS •

La Pocatière
manifeste
en faveur de
Bombardier

ALEXANDRE SHIELDS

Plus de 2000 personnes ont marché hier dans les rues de La Pocatière pour exiger que le gouvernement québécois passe outre à l'appel d'offres pour le remplacement des voitures du métro de Montréal et qu'il octroie le contrat de 1,2 milliard à l'usine locale de Bombardier Transport.

Venus de plusieurs villes de la région pour appuyer les travailleurs de l'usine, les manifestants ont fait savoir que cet ajout au carnet de commandes permettrait de maintenir les 1000 emplois actuels. La situation est d'autant plus urgente que l'entreprise, qui termine actuellement un contrat de wagons destinés à la région de New York, n'aura plus rien à se mettre sous la dent en 2007.

Si le gouvernement décide de lancer un processus d'appel d'offres, le plus grand employeur du Bas-Saint-Laurent devra donc mettre à pied de nombreux travailleurs, alors qu'il a déjà procédé à une rationalisation de son personnel. Une situation qui menace la santé économique de la région, selon les manifestants.

La démarche des travailleurs a déjà eu certains effets bénéfiques, puisque le président et chef de la direction du Groupe SNC-Lavalin, Jacques Lamarre, a accordé son appui aux employés de Bombardier. Le ministre Claude Béchard s'est aussi dit favorable à ce que la production des wagons de métro se fasse à l'usine de Bombardier de La Pocatière, dans sa circonscription. De son côté, la société française Alstom insiste pour qu'il y ait appel d'offres pour l'attribution de ce contrat, étant donné qu'elle possède des installations au Québec. Pour le maire de La Pocatière, Bernard Généreux, il serait tout à fait légal d'accorder le contrat à Bombardier sans passer par ce processus, qui fait planer une insécurité quant à l'avenir de l'usine.

Le Devoir
Avec la Presse canadienne

Dure semaine pour les militaires
canadiens en Afghanistan

Un deuxième soldat meurt des suites de ses blessures

ALEXANDRE SHIELDS

Un deuxième soldat canadien est mort hier des suites des blessures subies lors du capotage d'un véhicule blindé jeudi dernier en Afghanistan, un décès qui s'est ajouté au tableau d'une semaine particulièrement difficile où une douzaine de soldats ont été blessés dans quatre attaques et un accident de la route.

Le caporal chef Timothy Wilson, de Grande Prairie, en Alberta, est mort à l'hôpital de Landstuhl, en Allemagne, tôt hier matin. Ce décès est survenu après celui du caporal Paul Davis, qui a péri des suites du même accident, un tonneau effectué par un blindé léger VBL-III, qui était entré en collision avec un taxi. Les dépouilles des deux hommes ont été rapatriées hier soir à la base de Trenton, en Ontario, où le ministre de la Défense nationale, Gordon O'Connor, leur a rendu un dernier hommage.

M. O'Connor a souligné que ce moment de tristesse illustrait que la mission canadienne en Afghanistan comporte de grands risques. Mais il a ajouté que les soldats des Forces armées canadiennes comprennent que leur présence dans ce pays est nécessaire pour assurer un avenir meilleur au peuple afghan, et pour protéger le Canada contre le terrorisme. La gravité de la situation a néanmoins forcé le ministre des Affaires étrangères, Peter MacKay, à réaffirmer la volonté du Canada de poursuivre sa mission.

La semaine dernière, un soldat canadien a également été blessé dans une attaque à la roquette et cinq autres militaires ont été blessés dans un attentat suicide. Un autre, l'officier Trevor Greene, était dans un état critique hier après avoir été attaqué à la hache samedi dans une embuscade. Lui et son chef de peloton, le capitaine Kevin Schamuhn, visitaient les leaders lo-



Un deuxième soldat canadien est décédé hier des suites des blessures qu'il avait subies lors du capotage d'un véhicule blindé jeudi dernier au sud de Kandahar, en Afghanistan.

ISMAIL SEMEEM REUTERS

caux dans le cadre d'une série de réunions amicales prévues lorsqu'ils ont été victimes de l'embuscade. Selon l'armée canadienne, l'homme qui les a attaqués était un taliban. Il a été rapidement abattu par des soldats. En rétrospective, Schamuhn affirme que le village en entier devait être au courant de l'attaque à la hache, mais où il y a aussi eu des tirs au fusil et des grenades.

Plus tôt la semaine dernière, une autre attaque au lance-grenade, à l'arme légère et à la bombe n'a causé aucune blessure. Depuis le début des opérations en Afghanistan, 10 soldats canadiens et un diplomate sont morts.

Une mission
périlleuse

Les troupes canadiennes n'ont jamais été aussi impliquées dans un conflit depuis des années et elles devront repenser leurs tactiques, leurs habitudes de conduite et les mesures de sécurité durant les réunions avec les leaders locaux. «C'est une situation complexe et nous prenons beaucoup de temps pour l'analyser», a dit le colonel Tom Putt, le commandant adjoint des forces canadiennes en Afghanistan.

«Nous allons resserrer nos convois un peu plus», a ajouté le colonel Putt hier. Dans les régions moins menaçantes, nous allons ralentir. Mais dans des régions stratégiques, nous devons continuer avec la conduite actuel-

le. De la même façon, les troupes doivent tenter de rentrer en contact avec les leaders tout en restant en situation sécuritaire. «Sans aucune doute, nous sommes dans un processus de compréhension de la sécurité», a-t-il souligné. Nous devons continuer à organiser des réunions avec les leaders locaux. C'est la façon de le faire que nous ne connaissons pas encore.

Mais pour le chercheur invité au Centre d'études et de recherche internationales de l'Université de Montréal, Jocelyn Coulon, il est à prévoir qu'il y aura à nouveau «des morts et des blessés dans le contingent canadien», surtout si on tient compte de la «tradition de résistance des Afghans aux forces étrangères».

Selon lui, «les récents événements ne sont pas le fruit du hasard», puisque les militaires sont désormais impliqués dans une «guerre». Il a d'ailleurs estimé que cette mission pourrait facilement s'étirer sur «20 ans, peut-être même plus».

Pour M. Coulon, il serait d'ailleurs nécessaire de débattre de l'implication canadienne en Afghanistan à la Chambre des communes, non seulement «pour que tous les partis se prononcent sur la question», mais aussi «pour évaluer les ressources que le pays est prêt à consentir à cette mission». Il ajoute que, au cours des derniers mois, l'appui des Canadiens à une présence militaire dans ce pays anciennement sous le joug des talibans a chuté.

Le politologue Sami Aoun croit lui aussi que le péril est plus grand maintenant pour les soldats canadiens, qui «croisent désormais le fer avec les talibans». «Les talibans ciblent directement les Canadiens pour qu'ils se désengagent de leur mission, sachant que les citoyens sont contre cette intervention», a expliqué M. Aoun hier. Ils veulent pousser le danger à un niveau qui soit intolérable pour les soldats. Selon lui, «pour les terroristes, cette guerre psychologique est plus facile à gagner contre les Canadiens».

Il croit toutefois que cette flambée de violence n'est pas le fait de la majorité de la population, mais plutôt d'islamistes radicaux qui ont tout intérêt à déstabiliser le gouvernement de Hamid Karzai.

M. Aoun a par ailleurs dit craindre que ces incidents n'entretennent un climat de méfiance entre la population et les soldats, ce qui nuirait à l'accomplissement du mandat donné aux militaires canadiens.

Le Devoir
Avec la Presse canadienne



CETTE SEMAINE

Radio-Canada

VOUS PROPOSE...

RADIO-CANADA
TÉLÉVISION95.1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

RDI

ESPACE
MUSIQUE
100.7 FM

Radio-Canada.ca



Son plan est très clair : dominer l'économie de la planète. La Chine nous menace-t-elle? Une grande enquête avec Jean-François Lépine.

VENDREDI 21H
ZONE LIBRE
ENQUÊTES



Tous les jours cette semaine, Marie-France Bazzo, historiennes et penseurs parlent de la chute de plusieurs civilisations. «Sommes-nous, nous-mêmes, en déclin?»

EN SEMAINE 9H
INDICATIF
PRÉSENT



Aux Grands Reportages, un petit village en Équateur se bat contre des géants du pétrole pour la survie de ses terres.

CE SOIR 20H
«CONTRE
LES ROIS
DU PÉTROLE»



Aux lendemains des Oscars, François Dompière en profite pour nous remémorer les plus belles musiques de films.

AUJOURD'HUI
11H30
LES AIRS DE
DOMPIÈRE



Elles ne sont que onze femmes au monde dans le club très sélect des dirigeants de gouvernement ou d'État. Un dossier complet sur elles.

EN LIGNE
DOSSIER:
LES FEMMES
CHEFS D'ÉTAT



RADIO-CANADA

POUR TOUTES LES DÉTAILS CONCERNANT L'ENSEMBLE DE LA PROGRAMMATION DE RADIO-CANADA, CONSULTEZ NOTRE SITE AU WWW.RADIO-CANADA.CA

RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

ACTUALITÉS



Assemblée d'investiture de Martin Lemay dans Sainte-Marie-Saint-Jacques

Boisclair met Charest au défi d'adopter une loi sur les changements climatiques

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Le chef du Parti québécois, André Boisclair, met au défi le gouvernement Charest de prendre les devants sur les changements climatiques en faisant adopter une loi, sans attendre le fédéral.

Cette loi et le plan qui l'accompagnerait devraient fixer un objectif de réduction des gaz à effet de serre (GES) de 6 % par rapport au niveau de 1990. Comme les émissions ont augmenté d'environ 10 % depuis cette date, c'est donc dire que le Québec devrait diminuer ses émissions de 16 % d'ici à 2012.

«Je demande à M. Charest de prendre l'initiative dans le dossier des changements climatiques, de proposer un plan québécois qui s'appuie sur une loi, de rallier à la fois les gens des entreprises et des milieux environnementaux derrière une proposition québécoise. [...] Plutôt que de subir les décisions d'Ottawa, que [Jean Charest] bâtisse un consensus chez nous», a soutenu M. Boisclair lors de l'assemblée d'investiture de son candidat, Martin Lemay, pour la prochaine élection partielle dans la circonscription de Sainte-Marie-Saint-Jacques.

Pour M. Boisclair, Québec de-

vrait profiter de la confusion qui règne à Ottawa sur le sujet, avec l'élection du gouvernement conservateur, pour prendre les devants. Si le ministre de l'Environnement précédent, Thomas Mulcair, s'était prononcé en faveur de l'objectif de 6 % de réduction, il n'aurait toutefois pas encore rendu public de plan en bonne et due forme sur les changements climatiques.

La proposition du Parti québécois pourrait se traduire par des objectifs de réduction moins contraignants pour les entreprises québécoises. En effet, les émissions élevées de l'Alberta ne seraient pas prises en compte dans le calcul auquel seraient assujetties les entreprises québécoises.

«Je fais le choix d'une approche territoriale plutôt que d'une approche sectorielle. C'est de cette façon qu'on va respecter les compétences du Québec, mais qu'on va aussi respecter les efforts faits par les Québécois ces dernières années pour diminuer leurs émissions», a fait valoir M. Boisclair.

La gauche dans le portrait

Le spectre de Québec solidaire était très présent hier à l'assemblée d'investiture péquiste. Si aucun des intervenants qui ont pris la parole n'a nommé la nouvelle formation politique, tous ont souli-



Ancien maire d'arrondissement, Martin Lemay a été confirmé hier comme candidat du Parti québécois dans la circonscription de Sainte-Marie-Saint-Jacques, en présence du chef du parti, André Boisclair.

gné que le Parti québécois était la «seule alternative» au gouverne-

ment Charest, ou encore le «seul» à pouvoir réaliser la souveraineté.

Né le mois dernier de la fusion de l'Union des forces progres-

sistes et de l'Option citoyenne (fondée par Françoise David), le parti Québec solidaire fera son entrée sur la scène électorale avec cette élection partielle, que le gouvernement doit déclencher au plus tard le 18 mars prochain. C'est la militante féministe Manon Massé, ancienne compagne de route de Françoise David à la Fédération des femmes, qui portera les couleurs de la formation de gauche.

«Le défi, pour le Parti québécois, c'est d'expliquer aux gens de Sainte-Marie-Saint-Jacques que nous sommes la vraie alternative au gouvernement de M. Charest, nous sommes des souverainistes, des écologistes, des altermondialistes», a plaidé André Boisclair en présentant son candidat pour l'élection imminente.

Bien connu sur la scène municipale, où il a été conseiller puis maire d'arrondissement, Martin Lemay entend mettre l'accent sur les transports en commun dans le cadre de la prochaine campagne.

M. Lemay rappelle que le gouvernement vient de reporter de nouveau la publication de sa politique de financement des transports en commun. «Cela fait trois ans que nous l'attendons!», dénonce le candidat péquiste.

Le Devoir

Équité salariale : Rosette Côté essuie les foudres du milieu syndical

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Le milieu syndical s'insurge contre la déclaration de la présidente de la Commission de l'équité salariale voulant qu'on ne puisse faire la grève sur le dossier de l'équité.

«On trouve cela indigeste pas mal. On n'a jamais été d'accord avec cette approche-là», a lancé la présidente de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ), Henri Massé. La centrale accuse la présidente de la Commission, Rosette Côté, de «politiser» les discussions sur l'équité salariale.

Pour M. Massé, la loi sur l'équité salariale adoptée en 1996 visait à déjudiciariser le processus, qui traînait souvent en longueur devant les tribunaux, pour le ramener dans le giron des relations de travail. «L'existence de comités sur l'équité ne nous empêche pas d'en discuter un peu partout, avec nos

membres, quand on rencontre l'employeur. C'est un peu comme si [les comités étaient] un tribunal de l'équité. Justement, on a voulu une loi pour sortir cela des tribunaux et que cela se fasse au niveau des relations de travail, en discussions.»

Dans une entrevue accordée au Devoir vendredi dernier, Mme Côté accusait les syndicats d'entretenir la confusion entre les négociations collectives et le processus d'équité salariale, entraînant leurs membres dans des moyens de pression injustifiés.

Cette intervention survient alors que les centres de la petite enfance (CPE) syndiqués affiliés à la Confédération des syndicats nationaux (CSN) s'apprêtent à déclencher une grève d'une heure par jour, à partir du 13 mars prochain pour accélérer les pourparlers sur l'équité salariale. En théorie, les syndicats des CPE ont le droit de grève parce que leurs conventions collectives sont échues. Or les syndicats ne mobi-

lisent pas leurs membres sur la base des matières négociées dans la convention, mais bien sur le dossier de l'équité salariale.

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) déplore elle aussi l'intervention de la présidente de la Commission de l'équité salariale, l'accusant de se mêler d'un dossier qui dépasse son «champ de juridiction». «L'illégalité d'un moyen de pression, cela relève d'autres instances, a déclaré la vice-présidente de la CSQ, Louise Chabot.

Elle précise par ailleurs que les employés du secteur public, dont la convention a été déclinée par loi spéciale en décembre et qui par conséquent n'ont plus le droit de grève, ne pourraient de leur côté débrayer s'ils jugeaient que le processus de l'équité salariale piétinait. Cela dit, une fois que des syndicats ont acquis le droit

de grève légal, la Commission sur l'équité salariale «n'a pas à intervenir» au sujet des «stratégies que les organisations syndicales peuvent déployer».

Mme Chabot est cependant d'accord avec la présidente de la commission lorsqu'elle souligne que l'équité salariale ne peut faire l'objet de négociations. Le président de la FTQ note pour sa part qu'il peut y avoir un effet de vases communicants entre l'équité salariale et les négociations collectives. Le processus visant à mieux répartir les emplois féminins peut avoir pour effet de «couper sur les augmentations salariales de tout le monde», précise M. Massé.

La CSN, qui représente les syndiqués des CPE menaçant de faire la grève, a préféré ne pas commenter les déclarations de Mme Côté hier. Elle le fera plutôt ce matin au cours d'une conférence de presse.

Le Devoir

Légère hausse de la syndicalisation au Québec

ALEXANDRE SHIELDS

Les dernières données de Statistique Canada sur la population active pour l'année 2005 confirment une très légère remontée du taux de syndicalisation au Québec comparativement à l'année 2004.

L'an dernier, le nombre de syndiqués au Québec s'est établi à 1 293 100, soit 18 800 de plus que l'année précédente. Ainsi, le taux de syndicalisation est passé de 39,9 % à 40,2 %, ce qui représente une légère hausse de 0,3 %. Le Québec demeure d'ailleurs la province canadienne la plus syndiquée, alors que la moyenne nationale se chiffre à 32 %. Les Albertains sont les moins portés vers la syndicalisation au pays, avec un taux de 23,6 %.

«Cette légère augmentation du taux de syndicalisation témoigne de la résistance du mouvement syndical malgré les milliers de pertes d'emplois particulièrement dans le secteur industriel, estime le secrétaire général de la Fédération des travailleurs du Québec, René Roy.

Cela démontre que le mouvement syndical est plus que jamais essentiel pour défendre les droits des travailleurs et des travailleuses.»

Par ailleurs, le salaire horaire moyen des travailleurs syndiqués était de 20,74 \$ en 2005, comparativement à 16,88 \$ pour les non-syndiqués, soit un écart de 23 %. L'écart salarial entre les hommes et les femmes est également moins grand chez les syndiqués que chez les non-syndiqués.

Le fait d'être syndiqués augmente d'ailleurs substantiellement la rémunération horaire des travailleuses, qui était de 20,20 \$ en 2005, comparativement à 15,01 \$ pour celles qui ne sont pas syndiquées.

«Ces données montrent une fois de plus que rien n'est acquis et elles illustrent bien l'importance pour les travailleurs et travailleuses d'adhérer à une organisation syndicale, croit M. Roy. L'écart entre la rémunération des travailleurs syndiqués et non-syndiqués montre qu'il faut rester vigilant [...]»

Le Devoir

Les candidats potentiels à la succession libérale multiplient les apparitions

BRUCE CHEADLE

Ottawa — Des candidats potentiels à la succession libérale ont multiplié les apparitions sur les côtes Pacifique et Atlantique, samedi, alors que la course à la direction du parti commence à prendre forme de manière informelle.

À Halifax, une assemblée annuelle des libéraux de la Nouvelle-Écosse a attiré une demi-douzaine d'aspirants éventuels. En même temps, à des milliers de kilomètres de là, à Vancouver, une réunion des libéraux de la Colombie-Britannique a été l'occasion d'une visite de trois autres candidats pressentis.

Alors qu'aucun meneur ne semble se détacher du peloton et que les paramètres de la course — dont son calendrier — ne seront pas précisés avant deux semaines, les rumeurs font état d'une dizaine de candidats potentiels.

Les noms de Robert Prichard, président et chef de la direction de Torstar, et de David McGuinty, député libéral et frère du premier ministre ontarien, sont apparus dans les conjectures. M. McGuinty, qui représente une circonscription fédérale d'Ottawa, a confirmé qu'il envisageait de se porter candidat. Les intentions de M. Prichard demeurent pour le moment inconnues.

«Plusieurs personnes de valeur aimeraient qu'il soit candidat, et elles tentent de le persuader, a affirmé lors d'une entrevue l'ex-premier ministre ontarien David Peterson. C'est un fait que je peux confirmer.»

M. Prichard, ancien recteur de l'Université de Toronto et doyen de la faculté de droit de l'établissement, n'était pas disponible pour livrer son point de vue samedi.

Candidate déclarée

La seule candidate déclarée est Martha Hall Findlay. L'avocate et femme d'affaires est surtout connue pour avoir cédé la candidature libérale de Newmarket-Aurora à Belinda Stronach qui, en mai, a quitté les rangs conservateurs pour se joindre aux libéraux, à la Chambre des communes.

Lors de l'élection de 2004, M. Hall Findlay avait été défaits par Mme Stronach, dont la victoire reposait sur une marge relativement peu élevée de 700 voix.

Mme Stronach, qui a été battue lors de la course à la direction des conservateurs, il y a exactement deux ans, semble maintenant s'activer en vue d'une participation à celle du Parti libéral.

Sa candidature a bénéficié d'un appui public de la part de Reg Alcock cette semaine. L'ex-président du Conseil du trésor, défait au dernier scrutin dans la région de Winnipeg, appuyait le chef libéral Paul Martin durant la dernière course à la direction.

«Pour l'instant, je suis un ami et admirateur, et je travaillerai à sa campagne si elle décide d'y aller», a dit M. Alcock vendredi, ajoutant



Chantal Hébert

La chronique de Chantal Hébert sera de retour dans deux semaines.

qu'il aidait Mme Stronach à «évaluer la situation».

Plusieurs croient que la riche fille de l'homme d'affaires Frank Stronach participera à la course. Certaines réserves ont néanmoins été exprimées par une personnalité influente chez les libéraux, qui est aussi proche de Mme Stronach.

«Je crois qu'il est difficile d'être la fille d'un entrepreneur qui a connu autant de succès, a dit l'ex-ministre libéral Brian Tobin, membre du conseil d'administration de Magna. Le fait d'avoir été chef de la direction de l'entreprise fondée par son père ne contribue pas à ce qu'elle soit prise au sérieux autant qu'elle le devrait.»

Selon lui, il est «normal et natu-

rel» que les gens se demandent si elle a «fait ses preuves et si elle était efficace». Après l'avoir côtoyée brièvement au conseil d'administration de Magna, M. Tobin a toutefois affirmé qu'en fait, «elle était très efficace».

Durant la fin de semaine, Mme Stronach était à Halifax, tout comme Mme Hall Findlay et les députés libéraux Scott Brison, Carolyn Bennett, Maurizio Bevilacqua, Ken Dryden et Michael Ignatieff.

Sur la côte Ouest, les députés Stéphane Dion, Joe Fontana et Joe Volpe étaient présents lors d'une réunion des libéraux en Colombie-Britannique.

Presse canadienne

Destinations

Votre prochaine réunion d'affaires!

... un rendez-vous délectable

LEAU À LA BOUCHE
RESTAURANT & CHATEAU

3003, boulevard Sainte-Adèle, Sainte-Adèle
Québec, Canada J8B 2N6
Tél. (450) 226-2991
Fax. (450) 226-7573
www.leualabouche.com

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Jean de Billy au 514-985-3450 jdebilly@ledevoir.com

EN BREF

La SSJB réclame 100 000 \$ à Sheila Copps

La Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) réclame 100 000 \$ à l'ex-ministre du Patrimoine canadien Sheila Copps à la suite de propos qu'elle a tenus durant la dernière campagne électorale fédérale. La

SSJB soutient que Mme Copps a tenu des propos dommageables à son égard en soutenant sur les ondes de Radio-Canada que la SSJB avait bénéficié d'un financement de la part du Parti québécois en prévision du référendum. La SSJB en a aussi contre les déclarations de Mme Copps selon lesquelles il existait un équivalent souverainiste à Option Canada. — PC

Traduction et adaptation : **Richard GALLANT**

ATLAS MONDIAL ACTUEL

L'outil complémentaire indispensable au cours de géographie

112 pages - 31,40 \$

LIDEC inc.
(514) 843-5991

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

LIBRAIRIE GUÉRIN

Librairie générale
Manuels scolaires : primaire et secondaire

Venez nous visiter.

4560, rue Saint-Denis
(514) 849-1112

En vente dans toutes les librairies
Les prix sont indiqués sous réserve de modifications.

Sommaire du rapport des dépenses électorales des partis politiques autorisés et des rapports des candidats indépendants autorisés

Élection générale du 6 novembre 2005

	Partis politiques									Candidats indépendants	
	Équipe Anjou	Équipe Bourque ¹	Équipe Jeremy Searle ²	Equipe Tremblay ³	Équipe Ville-Marie	Oser Outremont	Parti des citoyens d'Outremont	Parti éléphant blanc de Montréal	Projet Montréal	Candidat	Agent officiel
Agent officiel	Michel Foisy	Michel Montmorency	Johanna Dupont	Marc A. Deschamps	Louise Houle	Marc Dionne	Marc-André Gladu	Marika Abrahamian Szendrei	Pierre Barrieau		
Maire de Montréal		Pierre Bourque Montant maximum ⁴ 618 031,86 \$ Montant dépensé 583 397,86 \$		Gérald Tremblay 618 031,86 \$ 516 395,43 \$				Michel Bédard 618 031,86 \$ 0,00 \$	Richard Bergeron 618 031,86 \$ 1 872,07 \$		
Arrondissement											
Ahuntsic-Cartierville											
Maire		Maurice Beauchamp 61 602,72 \$ 56 831,05 \$		Marie-Andrée Beaudoin 61 602,72 \$ 44 552,12 \$					Yves Laporte 61 602,72 \$ 451,59 \$		
Conseiller de la ville											
Sault-au-Récollet		Achille Polcaro 11 101,68 \$ 10 420,81 \$		Jean-François St-Onge 11 101,68 \$ 8 659,08 \$					Marie-Pier Léger-St-Jean 11 101,68 \$ 0,00 \$	Jean-Jacques Milot Jean-Louis 11 101,68 \$ 160,26 \$	Jean-Jacques Milot Jean-Louis
Saint-Sulpice		Alain André 11 454,06 \$ 9 402,28 \$		Jocelyn Ann Campbell 11 454,06 \$ 8 861,40 \$					Pascal Côté 11 454,06 \$ 1 010,08 \$		
Ahuntsic		Hasmig Belleli 11 378,46 \$ 11 030,64 \$		Pierre Lapointe 11 378,46 \$ 8 818,12 \$					Pierre-Léo Mongeon-Bourdonnais 11 378,46 \$ 144,47 \$		
Bordeaux-Cartierville		Noushig Éloyan 11 743,02 \$ 10 932,00 \$		James Kromida 11 743,02 \$ 9 027,66 \$					Annik Collin 11 743,02 \$ 0,00 \$		
Anjou											
Maire	Luis Miranda 20 490,00 \$ 19 516,95 \$	Rémi Arsenault 20 490,00 \$ 17 976,96 \$		Carol Beaupré 20 490,00 \$ 15 292,39 \$					Gilles Rhéaume 20 490,00 \$ 0,00 \$		
Conseiller de la ville	Andrée Hénault 14 827,50 \$ 14 123,37 \$	André Allard 14 827,50 \$ 12 897,23 \$		Paul-Yvon Perron 14 827,50 \$ 10 905,62 \$				Gilles Bédard 14 827,50 \$ 0,00 \$			
Conseiller d'arrondissement											
Ouest	Gilles Beaudry 6 956,28 \$ 6 625,96 \$	Sahar Hawili 6 956,28 \$ 5 923,27 \$		Pierre Leclaire 6 956,28 \$ 4 961,26 \$							
Est	Rémy Tondreau 6 209,10 \$ 5 914,31 \$	Léo Hamel 6 209,10 \$ 5 377,97 \$		Rachelle Tremblay 6 209,10 \$ 4 676,18 \$							
Centre	Michelle Zammit 6 223,38 \$ 5 927,85 \$	Joelle Manset 6 223,38 \$ 5 388,49 \$		Hugues Gilbert 6 223,38 \$ 4 684,51 \$					Éric Richardson 6 223,38 \$ 0,00 \$		
Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce											
Maire		Sonya Biddle 70 473,84 \$ 55 039,51 \$	Jeremy Searle 70 473,84 \$ 47 081,50 \$	Michael Applebaum 70 473,84 \$ 53 976,91 \$						Alexandre Montagano 70 473,84 \$ 18 111,97 \$	Alexandre Montagano
Conseiller de la ville											
Darlington		Kashmir Singh Randhawa 10 228,08 \$ 8 861,58 \$	Irwin Rapoport 10 228,08 \$ 1 219,03 \$	Saulie Zajdel 10 228,08 \$ 8 574,50 \$	Francine Brodeur 10 228,08 \$ 9 146,58 \$				Trevor Hanna 10 228,08 \$ 0,00 \$	Alex Robles 10 228,08 \$ 984,58 \$	Alex Robles
Côte-des-Neiges		Pierre-Yves Melançon 9 781,62 \$ 9 317,81 \$	Marc Dupont 9 781,62 \$ 1 191,97 \$	Francine Senécal 9 781,62 \$ 8 039,92 \$	Kamran Saleh 9 781,62 \$ 2 663,22 \$				Magda Popeanu 9 781,62 \$ 7 012,65 \$		
Snowdon		Michelle Serano 10 420,44 \$ 8 647,90 \$	Shireen Peyrow 10 420,44 \$ 1 219,03 \$	Marvin Rotrand 10 420,44 \$ 8 684,98 \$							
Notre-Dame-de-Grâce		Thomas Snabi 10 949,64 \$ 9 682,25 \$	Robert Dupont 10 949,64 \$ 1 918,40 \$	Marcel Tremblay 10 949,64 \$ 8 989,20 \$					Jeff Itcush 10 949,64 \$ 4 946,39 \$		
Loyola		Georges Pentso 11 739,24 \$ 10 649,93 \$	Diana Tabatabai 11 739,24 \$ 1 918,40 \$	Warren Allmand 11 739,24 \$ 9 720,60 \$				Sergey Sterlikov 11 739,24 \$ 0,00 \$			
Lachine											
Maire		Jasson Finney 20 530,32 \$ 18 969,36 \$		Claude Dauphin 20 530,32 \$ 15 721,63 \$							
Conseiller de la ville		Georges Bakopanos 14 851,02 \$ 13 518,69 \$		Jane Cowell-Poitras 14 851,02 \$ 11 396,41 \$				Allan Remi Heafy 14 851,02 \$ 0,00 \$			
Conseiller d'arrondissement											
Du Canal		Houria Gaceb 6 255,30 \$ 6 139,57 \$		Elizabeth Verge 6 255,30 \$ 4 882,26 \$						Alice Grier 6 255,30 \$ N/P ⁵ Jean Hainault 6 255,30 \$ N/P ⁵	Alice Grier Jean Hainault
J.-Éméry-Provost		Antonio de Bordes 6 567,78 \$ 6 287,59 \$		Bernard Blanchet 6 567,78 \$ 5 036,75 \$							
Fort-Rolland		Maureenn Maher 6 588,36 \$ 6 301,51 \$		Jean-François Cloutier 6 588,36 \$ 5 160,80 \$						Mario Durante 6 588,36 \$ 6 476,06 \$	Yolande Rousse
LaSalle											
Maire		Michael Vadacchino 37 371,12 \$ 28 757,53 \$		Manon Barbe 37 371,12 \$ 26 356,59 \$							
Conseiller de la ville											
Sault-Saint-Louis		Gérald Larivière 13 134,90 \$ 10 224,01 \$		Richard Deschamps 13 134,90 \$ 9 128,59 \$				François Dumoulin 13 134,90 \$ 0,00 \$	Sergio Borja 13 134,90 \$ 387,63 \$	Antonio Massana 13 134,90 \$ 4 663,34 \$	Antonio Massana
Cécil-P. Newman		Giovanni Baruffa 13 819,92 \$ 10 751,14 \$		Alvaro Farinacci 13 819,92 \$ 9 728,88 \$				Daniel St-Hilaire 13 819,92 \$ 0,00 \$			
Conseiller d'arrondissement											
Sault-Saint-Louis											
Poste 1		Cécile Duhamel 13 134,90 \$ 9 794,44 \$		Ross Blackhurst 13 134,90 \$ 9 128,47 \$					Malynda Vanloo 13 134,90 \$ 387,63 \$		
Poste 2		Lise Furlatt 13 134,90 \$ 9 758,98 \$		Laura Palestini 13 134,90 \$ 9 335,72 \$							
Cécil-P. Newman											
Poste 1		Mario Orlando 13 819,92 \$ 10 295,67 \$		Vincenzo Cesari 13 819,92 \$ 9 728,79 \$							
Poste 2		Sukhdev Singh 13 819,92 \$ 10 344,52 \$		Lise Zarac 13 819,92 \$ 9 521,76 \$							
L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève											
Maire		Normand Marinacci 10 206,06 \$ 9 808,99 \$		Richard Bélanger 10 206,06 \$ 9 478,58 \$					Amina Ouagouaq 10 206,06 \$ 0,00 \$		
Conseiller d'arrondissement											
Pierre-Forêtier		Marie Bertrand 3 764,28 \$ 3 582,84 \$		Diane Gibb 3 764,28 \$ 3 258,05 \$							

Sommaire du rapport des dépenses électorales des partis politiques autorisés et des rapports des candidats indépendants autorisés (suite)

Élection générale du 6 novembre 2005

	Partis politiques									Candidats indépendants	
	Équipe Anjou	Équipe Bourque ¹	Équipe Jeremy Searle ²	Equipe Tremblay ³	Équipe Ville-Marie	Oser Outremont	Parti des citoyens d'Outremont	Parti éléphant blanc de Montréal	Projet Montréal	Candidat	Agent officiel
Agent officiel	Michel Foisy	Michel Montmorency	Johanna Dupont	Marc A. Deschamps	Louise Houle	Marc Dionne	Marc-André Gladu	Marika Abrahamian Szendrei	Pierre Barrieau		
Denis-Benjamin-Viger Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Christian Larocque 3 777,72 \$ 3 591,88 \$		Christopher Little 3 777,72 \$ 3 265,58 \$							
Jacques-Bizard Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Geoffrey Arscott 3 567,30 \$ 3 450,06 \$		François Robert 3 567,30 \$ 3 144,74 \$							
Sainte-Geneviève Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Philippe Biron 3 238,44 \$ 3 228,35 \$		Philippe Voisard 3 238,44 \$ 2 955,79 \$							
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve Maire Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Lyn Thériault Faust 67 695,36 \$ 57 443,53 \$		Pierre Bélanger 67 695,36 \$ 48 588,53 \$					Éric Alan Caldwell 67 695,36 \$ 386,45 \$		
Conseiller de la ville Tétreaultville Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Gaétan Primeau 12 754,38 \$ 11 654,62 \$		Marcel Henry 12 754,38 \$ 9 681,99 \$					Pascal Meilleur 12 754,38 \$ 0,00 \$		
Maisonneuve-Longue-Pointe Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Claire St-Arnaud 12 197,04 \$ 11 543,88 \$		Monique Comtois-Blanchet 12 197,04 \$ 9 502,41 \$					Luce Beaulieu 12 197,04 \$ 843,82 \$		
Hochelaga Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Laurent Blanchard 12 154,62 \$ 11 863,16 \$		Luc Larivée 12 154,62 \$ 9 478,24 \$					Arias-José Feliciano 12 154,62 \$ 1 008,66 \$		
Louis-Riel Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Richer Dompierre 12 099,60 \$ 11 286,94 \$		Nicolas Tétrault 12 099,60 \$ 9 305,84 \$					Daniel Archambault 12 099,60 \$ 0,00 \$		
Montréal-Nord Maire Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Élaine Bissonnette 39 694,56 \$ 29 643,16 \$		Marcel Parent 39 694,56 \$ 28 878,41 \$							
Conseiller de la ville Marie-Clara Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Ibrahim Mustapha 14 446,56 \$ 11 463,46 \$		James V. Infantino 14 446,56 \$ 10 777,34 \$				Louis Langevin 14 446,56 \$ 0,00 \$	Monica Campo 14 446,56 \$ 80,51 \$		
Ovide-Clermont Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Roland Carrier 13 863,60 \$ 10 749,10 \$		Jean-Marc Gibeau 13 863,60 \$ 10 235,47 \$				Mathieu Bélanger 13 863,60 \$ 0,00 \$	Said Ghoulimi 13 863,60 \$ 544,61 \$		
Conseiller d'arrondissement Marie-Clara Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Diane St-Pierre 14 446,56 \$ 11 317,42 \$		Clementina Teti-Tomassi 14 446,56 \$ 10 777,43 \$					Robert La Rose 14 446,56 \$ 845,29 \$		
Ovide-Clermont Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Justine Charlemagne 13 863,60 \$ 10 749,17 \$		Normand Fortin 13 863,60 \$ 10 235,53 \$					Micheline Ciarlo 13 863,60 \$ 0,00 \$		
Outremont Maire Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Frédéric Churchill 11 601,72 \$ 11 596,44 \$		Stéphane Harbour 11 601,72 \$ 9 238,92 \$		Christine Hernandez 11 601,72 \$ 11 002,07 \$	Claude Gladu 11 601,72 \$ 3 953,94 \$				
Conseiller d'arrondissement Claude-Ryan Montant maximum ⁴ Montant dépensé Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Marc Vanier Vincent 4 180,92 \$ 3 942,70 \$		Louis Moffatt 4 180,92 \$ 3 418,40 \$						Jean-Marc Corbeil 4 180,92 \$ 998,20 \$ Céline Forget 4 180,92 \$ 4 161,12 \$	Jean-Marc Corbeil Marie Fitzgerald
Joseph-Beaubien Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Debbie de Kochendoerffer 4 114,14 \$ 3 897,69 \$		Claude-B. Piquette 4 114,14 \$ 3 380,46 \$		Paul-Guy Duhamel 4 114,14 \$ 4 081,49 \$					
Robert-Bourassa Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Olivier Trudeau 3 677,34 \$ 3 604,30 \$		Marie Cinq-Mars 3 677,34 \$ 3 005,21 \$							
Jeanne-Sauvé Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Jérôme Plantard 3 771,84 \$ 3 668,01 \$		Ana Nunes 3 771,84 \$ 3 059,27 \$							
Pierrefonds-Roxboro Maire Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Michael Labelle 31 187,04 \$ 24 489,12 \$		Monique Worth 31 187,04 \$ 23 249,28 \$					Nimâ Valérie Machouf 31 187,04 \$ 1 993,81 \$		
Conseiller de la ville Est Montant maximum ⁴ Montant dépensé Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Christina Ibrahim 12 428,46 \$ 10 168,43 \$		Christian G. Dubois 12 428,46 \$ 9 272,88 \$					Michel Labbé 12 428,46 \$ 0,00 \$	René E. LeBlanc 12 428,46 \$ 6 200,00 \$ Edward Hoyer 12 428,46 \$ 14,01 \$	Allan Donaghy Edward Hoyer
Ouest Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Éric McCarty 10 921,08 \$ 8 924,76 \$		Bertrand A. Ward 10 921,08 \$ 8 140,45 \$					Sylvain Dionne 10 921,08 \$ 0,00 \$		
Conseiller d'arrondissement Est Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Mo'reen Alcock 12 428,46 \$ 9 940,58 \$		Roger Trottier 12 428,46 \$ 9 273,11 \$					Rémi Garand 12 428,46 \$ 0,00 \$		
Ouest Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Serge David 10 921,08 \$ 8 924,68 \$		Catherine Talbot 10 921,08 \$ 8 140,42 \$					Tyrell Alexander 10 921,08 \$ 0,00 \$		
Plateau-Mont-Royal Maire Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Richard Théorêt 49 153,92 \$ 39 992,89 \$		Helen Fotopoulos 49 153,92 \$ 34 992,73 \$					Claude Mainville 49 153,92 \$ 4 307,32 \$		
Conseiller de la ville Mile End Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Serge H. Malaisson 11 654,82 \$ 9 903,58 \$		Michel Labrecque 11 654,82 \$ 8 384,24 \$					Claire Tranquille 11 654,82 \$ 1 089,40 \$		
DeLorimier Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Christine Poulin 12 535,56 \$ 10 724,67 \$		Christine Milton 12 535,56 \$ 8 890,06 \$					Carl Boileau 12 535,56 \$ 2 512,19 \$		
Jeanne-Mance Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Rose Carone 11 920,68 \$ 9 701,60 \$		Michel Prescott 11 920,68 \$ 8 537,17 \$	Diego Blais 11 920,68 \$ 2 663,52 \$			Alexandre Lefebvre 11 920,68 \$ 0,00 \$	André Cardinal 11 920,68 \$ 3 380,06 \$		
Conseiller d'arrondissement Mile End Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Dimitrios Koufogiorgas 11 654,82 \$ 10 216,78 \$		Eleni Fakotakis-Kolaitis 11 654,82 \$ 8 384,30 \$					Elhaoussine Tahmi 11 654,82 \$ 2 170,68 \$	Jacques Méthot 11 654,82 \$ 0,00 \$	Jacques Méthot
DeLorimier Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Huguette Trudel 12 535,56 \$ 10 141,35 \$		Josée Duplessis 12 535,56 \$ 8 890,17 \$					Émilie Thuillier 12 535,56 \$ 2 513,84 \$		
Jeanne-Mance Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Natercia Rodrigues 11 920,68 \$ 9 746,44 \$		Isabel Dos Santos 11 920,68 \$ 8 537,21 \$					Suzanne Boivin 11 920,68 \$ 4 270,37 \$		
Rivière-des-Prairies- Pointe-aux-Trembles Maire Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Colette Paul 54 014,64 \$ 40 638,40 \$		Cosmo Maciocia 54 014,64 \$ 41 450,72 \$	Marius Minier 54 014,64 \$ 5 558,36 \$						
Conseiller de la ville La Pointe-aux-Prairies Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Nicolas Montmorency 13 365,90 \$ 11 064,22 \$		Michel Plante 13 365,90 \$ 10 225,13 \$	Daniel Lavoie 13 365,90 \$ 4 155,33 \$			Olivier Pelletier-Giguère 13 365,90 \$ 0,00 \$	Nicolas Bergeron 13 365,90 \$ 0,00 \$		

Sommaire du rapport des dépenses électorales des partis politiques autorisés
et des rapports des candidats indépendants autorisés (suite)

Élection générale du 6 novembre 2005

	Partis politiques									Candidats indépendants	
	Équipe Anjou	Équipe Bourque ¹	Équipe Jeremy Searle ²	Équipe Tremblay ³	Équipe Ville-Marie	Oser Outremont	Parti des citoyens d'Outremont	Parti éléphant blanc de Montréal	Projet Montréal	Candidat	Agent officiel
Agent officiel	Michel Foisy	Michel Montmorency	Johanna Dupont	Marc A. Deschamps	Louise Houle	Marc Dionne	Marc-André Gladu	Marika Abrahamian Szendrei	Pierre Barrieau		
Pointe-aux-Trembles Montant maximum ⁴ Montant dépensé		André Bélisle 12 748,50 \$ 10 005,64 \$		Scott McKay 12 748,50 \$ 9 870,57 \$	Claude Legris 12 748,50 \$ 4 155,03 \$				David Meilleur 12 748,50 \$ (0,01) \$		
Rivière-des-Prairies Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Claire Audet 12 839,22 \$ 11 811,87 \$		Joe Magri 12 839,22 \$ 10 035,69 \$					Alexandre Bessette 12 839,22 \$ 0,00 \$		
Conseiller d'arrondissement La Pointe-aux-Prairies Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Joseph Di Pietro 13 365,90 \$ 10 531,05 \$		Yolaine Gagné Frisko 13 365,90 \$ 10 225,06 \$					Jean-François Vachon 13 365,90 \$ 0,00 \$		
Pointe-aux-Trembles Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Suzanne Décarie 12 748,50 \$ 10 173,36 \$		André Dutremble 12 748,50 \$ 9 870,51 \$					Robin Gagnon 12 748,50 \$ 0,00 \$		
Rivière-des-Prairies Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Nina V. Fernandez 12 839,22 \$ 11 743,25 \$		Maria Calderone 12 839,22 \$ 10 035,55 \$					Jean-Michel Chataigne 12 839,22 \$ 50,67 \$		
Rosemont-La Petite-Patrie Maire Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Denise Larouche 69 265,68 \$ 58 341,38 \$		André Lavallée 69 265,68 \$ 48 896,48 \$					Marc-André Gadoury 69 265,68 \$ 3 979,68 \$		
Conseiller de la ville Saint-Édouard Montant maximum ⁴ Montant dépensé		François Purcell 12 641,82 \$ 12 586,57 \$		Kenneth Georges 12 641,82 \$ 9 530,19 \$				David Bédard 12 641,82 \$ 0,00 \$	Beatriz Guarin 12 641,82 \$ 1 362,94 \$	Étienne Pélissier 12 641,82 \$ N/P ⁵	Étienne Pélissier
Étienne-Desmarteau Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Yvon Roy 12 420,06 \$ 10 316,47 \$		Carole Du Sault 12 420,06 \$ 9 402,83 \$				David Lessard-Gagnon 12 420,06 \$ 0,00 \$	Carl Bégin 12 420,06 \$ 1 598,94 \$		
Vieux-Rosemont Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Leonardo Fiore 12 855,18 \$ 10 609,61 \$		Gilles Grondin 12 855,18 \$ 9 652,66 \$					Patrick Cigana 12 855,18 \$ 304,57 \$		
Marie-Victorin Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Nicole Thibault 12 253,32 \$ 11 328,91 \$		Carle Bernier-Genest 12 253,32 \$ 9 307,32 \$					Gilles Lortie 12 253,32 \$ 426,90 \$	Kettly Beauregard 12 253,32 \$ 11 466,17 \$	Stéphanie K. Aubourg
Saint-Laurent Maire Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Vincent Bilodeau 39 257,52 \$ 30 304,87 \$		Alan DeSousa 39 257,52 \$ 27 572,26 \$					Maudeline Châtaigne 39 257,52 \$ 199,09 \$		
Conseiller de la ville Côte-de-Liesse Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Manolis Makris 13 792,20 \$ 10 989,39 \$		Laval Demers 13 792,20 \$ 9 781,14 \$					Roger Gagnon 13 792,20 \$ 0,00 \$	Bryce Durafourt 13 792,20 \$ 179,35 \$	Bryce Durafourt
Normand-McLaren Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Aref Salem 14 268,90 \$ 11 349,69 \$		Patricia Bittar 14 268,90 \$ 10 054,86 \$					Mohammed Benzaria 14 268,90 \$ 0,00 \$		
Conseiller d'arrondissement Côte-de-Liesse Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Michael Benitah 13 792,20 \$ 10 869,13 \$		Maurice Cohen 13 792,20 \$ 9 781,02 \$					Lumola Lusiana 13 792,20 \$ 0,00 \$		
Normand-McLaren Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Benoît Goulet 14 268,90 \$ 11 286,97 \$		Michèle D. Biron 14 268,90 \$ 10 054,93 \$					Sébastien Tétrault 14 268,90 \$ 0,00 \$		
Saint-Léonard Maire Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Joseph-Charles Raschella 34 414,80 \$ 27 023,90 \$		Frank Zampino 34 414,80 \$ 29 248,79 \$							
Conseiller de la ville Saint-Léonard-Est Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Hugues Suprenant 11 341,08 \$ 9 303,21 \$		Yvette Bissonnet 11 341,08 \$ 9 667,01 \$				Alain Perrier 11 341,08 \$ 0,00 \$			
Saint-Léonard-Ouest Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Rocco DeRobertis 13 889,22 \$ 11 324,38 \$		Dominic Perri 13 889,22 \$ 11 193,51 \$				Milan Mirich 13 889,22 \$ 0,00 \$			
Conseiller d'arrondissement Saint-Léonard-Est Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Jean-Marc Boivin 11 341,08 \$ 9 303,19 \$		Robert L. Zambito 11 341,08 \$ 9 873,94 \$						Domenico Moschella 11 341,08 \$ 9 873,84 \$	Domenico Moschella
Saint-Léonard-Ouest Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Claudia Martinez 13 889,22 \$ 11 874,33 \$		Mario Battista 13 889,22 \$ 11 193,43 \$							
Sud-Ouest Maire Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Robert Bousquet 33 932,40 \$ 29 787,82 \$		Jacqueline Montpetit 33 932,40 \$ 25 265,00 \$	Daniel Tremblay 33 932,40 \$ 3 080,54 \$				Pierre M. Valiquette 33 932,40 \$ 680,56 \$	Glenmore Browne 33 932,40 \$ 360,01 \$	Brian Nucci
Conseiller de la ville Saint-Henri—Petit-Bourgogne— Pointe-Saint-Charles Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Line Hamel 13 341,96 \$ 12 434,62 \$		Branda Paris 13 341,96 \$ 9 970,61 \$					Nicole Cloutier 13 341,96 \$ 0,00 \$		
Saint-Paul—Émard Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Jean-Yves Cartier 11 606,94 \$ 11 158,96 \$		Daniel Bélanger 11 606,94 \$ 8 682,10 \$					Francis Lizotte-Bédard 11 606,94 \$ 0,00 \$		
Conseiller d'arrondissement Saint-Henri—Petite-Bourgogne— Pointe-Saint-Charles Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Charles Veilleux 13 341,96 \$ 12 597,40 \$		Pierre E. Fréchette 13 341,96 \$ 9 970,70 \$					Mathieu Winnicki 13 341,96 \$ 0,00 \$		
Saint-Paul—Émard Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Ronald Bossy 11 606,94 \$ 11 478,67 \$		Paul-Émile Rioux 11 606,94 \$ 8 681,95 \$					Mélissa Simard 11 606,94 \$ 0,00 \$		
Verdun Maire Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Philippe Lalonde 32 385,12 \$ 25 718,12 \$		Claude Trudel 32 385,12 \$ 23 022,69 \$							
Conseiller de la ville Champlain-L'Île-des-Sœurs Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Daniel Beaudin 12 144,96 \$ 10 239,10 \$		Ginette Marotte 12 144,96 \$ 8 566,67 \$				Françoise Desrochers 12 144,96 \$ 0,00 \$	Guyline Vignola 12 144,96 \$ 0,00 \$	Robert Filiatrault 12 144,96 \$ 4 404,26 \$	Francine L'Heureux
Desmarchais-Crawford Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Alain Fortier 11 901,36 \$ 9 909,35 \$		Alain Tassé 11 901,36 \$ 8 478,94 \$					Mathieu Fontaine 11 901,36 \$ (0,01) \$		
Conseiller d'arrondissement Champlain-L'Île-des-Sœurs Poste 1 Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Pierre Labrosse 12 144,96 \$ 10 238,98 \$		Paul Beaupré 12 144,96 \$ 8 566,68 \$					Nancy Turgeon 12 144,96 \$ 0,00 \$		
Poste 2 Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Francine LeBlanc 12 144,96 \$ 10 238,95 \$		Marc Touchette 12 144,96 \$ 8 566,81 \$					Francis Fortier 12 144,96 \$ 0,00 \$		
Desmarchais-Crawford Poste 1 Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Véronique Matte 11 901,36 \$ 9 935,92 \$		Josée Laviguerre Thériault 11 901,36 \$ 8 478,95 \$							
Poste 2 Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Brian McCarthy 11 901,36 \$ 9 924,89 \$		André Savard 11 901,36 \$ 8 478,86 \$							
Ville-Marie Maire Montant maximum ⁴ Montant dépensé		Robert Laramée 38 204,16 \$ 32 519,11 \$		Benoît Labonté 38 204,16 \$ 30 913,39 \$	Louise O'Sullivan 38 204,16 \$ 12 937,48 \$				Jean-Pierre Denis 38 204,16 \$ 582,55 \$		

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

Funérailles
des Ianiero,
tués au Mexique

Toronto — C'est aujourd'hui qu'auront lieu en banlieue de Toronto les funérailles du couple Ianiero, dont l'assassinat au Mexique est devenue une « affaire d'Etat ». Dominic et Nancy Ianiero ont été tués il y a deux semaines dans leur chambre d'hôtel de la région de Cancun, à la veille du mariage d'une de leurs filles. Depuis, l'enquête piétine. La police mexicaine a notamment été blâmée pour avoir montré du doigt deux femmes ontariennes comme suspectes, alors qu'elles n'auraient rien à voir avec ce double meurtre. Des policiers de la GRC participeraient dorénavant directement à l'enquête, au Mexique. Tous les invités à la cérémonie de mariage à Cancun seront interrogés. — PC

Triple meurtre
en Ontario

Toronto — Une mère et ses deux enfants ont été assassinés, hier matin, à Aurora, au nord de Toronto, en Ontario. Alertés par un appel anonyme, les policiers se sont rendus dans une résidence où ils ont trouvé les trois corps. Un suspect, selon toute vraisemblance le père des deux jeunes victimes, a été arrêté peu après au volant d'une automobile. — PC

Autre victime
d'un carambolage

L'immense carambolage du 17 février dernier sur l'autoroute 40, près de Lavaltrie, dans Lanaudière, a fait une deuxième victime. Daphnée Perreault-Lafrenière, la fille de onze ans qui lutait pour sa vie depuis deux semaines à l'Hôpital Sainte-Justine de Montréal, a succombé à ses blessures samedi matin. Son père, Sylvain Lafrenière, 41 ans, avait perdu la vie dans le carambolage. Plus de 80 personnes avaient dû recevoir des soins à la suite de ce qui avait été qualifié par la Sûreté du Québec du pire carambolage de l'histoire au Québec. Une soixantaine de véhicules avaient été impliqués. — PC

Transaction de 67 milliards \$ US

ATT rachète BellSouth

Washington — La compagnie de télécommunications américaine ATT a annoncé hier le rachat de sa concurrente BellSouth pour 67 milliards de dollars, donnant naissance à la première entreprise du secteur aux États-Unis.

La nouvelle entité va se placer, avec une capitalisation boursière de 150 milliards de dollars, loin devant sa principale concurrente Verizon, qui ne pèse que 93 milliards de dollars.

Dans un communiqué, les deux compagnies ont indiqué qu'elles prévoyaient de pouvoir réaliser grâce à leur fusion des économies d'échelle de quelque 18 milliards de dollars au total, au rythme de deux milliards par an d'ici à 2008 et trois milliards annuels à partir de 2010. La transaction a été approuvée par les conseils d'administration des deux entreprises et doit encore recevoir l'accord de leurs actionnaires et des autorités de la concurrence américaine, indique-t-on de même source.

ATT emploie actuellement 189 000 personnes et BellSouth

63 000. Les deux exploitaient déjà en commun la compagnie de téléphonie mobile Cingular. Les activités d'ATT et de BellSouth dans ce secteur seront consolidées avec celle de Cingular. L'opération doit être conclue dans les douze mois.

ATT vient de fusionner l'an dernier avec SBC pour former l'une des deux premières compagnies de télécommunications américaines avec Verizon qui se retrouve maintenant distancée, la troisième, Sprint/Nextel, affichant une capitalisation boursière de 73 milliards de dollars.

L'acquisition de BellSouth renforce la position d'ATT dans le sud des États-Unis et lui permet de couvrir une zone allant de la Californie à la Floride ainsi qu'une large partie du centre et du nord du pays. Verizon est mieux implantée sur la côte est du pays. Ce partage géographique pourrait favoriser l'obtention d'un feu vert des autorités de la concurrence américaines.

Agence France-Presse

La proportion d'enfants
obèses pourrait doubler
en Europe d'ici à 2010

DANICA KIRKA

Londres — La proportion d'enfants obèses ou en surpoids grave va presque doubler en Europe et au Moyen-Orient d'ici à 2010, selon une étude publiée aujourd'hui dans la *Revue internationale d'obésité pédiatrique*.

« C'est la première génération qui aura une espérance de vie plus courte que celle de ses parents », a prédit le Dr Phillip Thomas, un chirurgien — sans lien avec l'étude — qui travaille auprès de patients obèses à Manchester, dans le nord-ouest de l'Angleterre.

D'après la publication, environ 28 % des enfants sont en surpoids en Amérique du Nord et du Sud, mais ils devraient être près de la moitié d'ici à 2010. Dans les pays de l'Union euro-

péenne, si les tendances actuelles se poursuivent, la proportion d'enfants en surpoids devrait passer d'environ 25 % actuellement à 38 % en 2010.

« Nous avons vraiment une épidémie mondiale qui semble toucher la plupart des pays », s'est inquiété le Dr Philip James, président de l'équipe de recherche internationale sur l'obésité.

D'après les prévisions de l'étude, la proportion d'enfants en surpoids devrait beaucoup croître au Moyen-Orient, en Amérique latine, en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique occidental. Le Mexique, le Chili, le Brésil et l'Égypte affichent des taux comparables aux pays complètement industrialisés, selon le Dr James.

Associated Press



ALEXANDRA WINKLER REUTERS

Ce train interurbain était toujours immobilisé par les accumulations de neige, hier, à environ 15 km de Munich, en Allemagne. La Bavière a reçu quelque 55 cm de neige en deux jours, un record.

L'ouest de l'Europe perturbé
par une tempête de neige

Berlin — La neige et le verglas ont provoqué ce week-end d'importantes perturbations en Europe occidentale, surtout en Allemagne et en France, avec des milliers de personnes bloquées, des vols annulés et des centaines d'accidents dont le bilan est d'au moins 17 morts.

Le pays le plus touché est l'Allemagne, où 10 personnes ont été tuées et des centaines blessées, principalement dans des accidents de la circulation.

La Bavière connaît son hiver le plus froid depuis deux décennies et a enregistré une quantité record de neige, avec 50 centimètres à Munich. Des gymnases se sont écroulés sous le poids de la neige et des embouteillages se sont accumulés sur 300 kilomètres samedi. Environ 10 000 foyers ont été temporairement privés d'électricité en raison d'arbres renversés sur les lignes électriques.

À Munich, le trafic des bus, des tramways et des trains de banlieue a été presque complètement interrompu hier. Seuls les métros ont fonctionné normalement. Plusieurs vols au départ de l'aéroport de Munich ont dû être annulés hier tandis que d'autres subissaient d'importants retards.

Dans le Bade-Wurtemberg (sud-ouest), 634 accidents de la route se sont produits ce week-end, fai-

sant quatre morts et 104 blessés, selon le ministère régional de l'Intérieur.

Quelque 80 voyageurs d'un train reliant Stuttgart à Milan, en Italie, ont été obligés de passer la nuit dans les wagons immobilisés en gare de Singen en raison de la neige.

France et Suisse

En France, où un quart des départements est sous la neige, quatre morts ont été recensés.

Le risque d'avalanche est jugé « maximal » dans les Alpes françaises où 2600 vacanciers ont été bloqués par la neige samedi soir alors qu'ils tentaient d'accéder aux stations de ski.

Par ailleurs, les services de météorologie ont lancé hier soir une alerte dans le sud de la France, menacé par des vents pouvant atteindre 150 km/h.

La Suisse a été également sérieusement touchée. Plusieurs villages alpins ont été coupés du monde, hier. Des chutes de neige exceptionnelles ont paralysé les transports et semé le chaos hier sur le réseau routier de la Suisse alémanique, avec plus d'une centaine d'axes coupés.

Agence France-Presse et Associated Press

Avis public

Montréal

Sommaire du rapport des dépenses électorales des partis politiques autorisés
et des rapports des candidats indépendants autorisés (suite)

Élection générale du 6 novembre 2005

	Partis politiques									Candidats indépendants	
	Équipe Anjou	Équipe Bourque ¹	Équipe Jeremy Searle ²	Équipe Tremblay ³	Équipe Ville-Marie	Oser Outremont	Parti des citoyens d'Outremont	Parti éléphant blanc de Montréal	Projet Montréal	Candidat	Agent officiel
Agent officiel	Michel Foisy	Michel Montmorency	Johanna Dupont	Marc A. Deschamps	Louise Houle	Marc Dionne	Marc-André Gladu	Marika Abrahamian Szendrei	Pierre Barrieau		
Conseiller de la ville Peter-McGill		Richard Fradette 13 688,46 \$ 13 269,09 \$		Catherine Sévigny 13 688,46 \$ 11 074,12 \$	Xavier Facchin 13 688,46 \$ 9 239,15 \$				Simon Cloutier 13 688,46 \$ 259,81 \$		
Sainte-Marie-Saint-Jacques		Lynda Brault 13 752,30 \$ 13 429,78 \$		Sammy Forcillo 13 752,30 \$ 11 559,28 \$					Jean-Pierre Bonhomme 13 752,30 \$ 2 069,12 \$		
Conseiller d'arrondissement Peter-McGill		Ybét Zamalloa 13 688,46 \$ 12 932,72 \$		Karim Boulos 13 688,46 \$ 11 073,97 \$	William Elhami 13 688,46 \$ 9 239,15 \$				Damien Girard 13 688,46 \$ 259,81 \$	Thérèse Ollif 13 688,46 \$ N/P ⁵	Thérèse Ollif
Sainte-Marie-Saint-Jacques		Pierre Mainville 13 752,30 \$ 13 361,81 \$		Jean-Yves Duthel 13 752,30 \$ 11 352,19 \$					Brian M. Doody 13 752,30 \$ 2 984,49 \$		
Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension		Anie Samson 64 190,40 \$ 54 017,91 \$		Paolo V. Tamburello 64 190,40 \$ 48 001,97 \$					Jose Luis Bolanos 64 190,40 \$ 2 900,35 \$	Muhammad Hassen 64 190,40 \$ 7 613,53 \$	Adnane Titouah
Conseiller de la ville Saint-Michel		Nicole Roy-Arcellin 11 901,36 \$ 10 858,91 \$		Soraya Martinez 11 901,36 \$ 9 448,95 \$					Valentino Nelson 11 901,36 \$ 3 855,51 \$		
François-Perreault		Vittorio Capparelli 11 976,12 \$ 11 218,24 \$		Frank Venneri 11 976,12 \$ 9 698,87 \$					Maria Marra 11 976,12 \$ 1 973,90 \$		
Villeray		Martine Carrière 12 429,72 \$ 11 704,00 \$		Sylvain Lachance 12 429,72 \$ 9 752,45 \$					Éric Dasoust 12 429,72 \$ 1 704,77 \$		
Parc-Extension		Mary Deros 10 852,20 \$ 10 549,01 \$		Vanna Vong 10 852,20 \$ 8 993,20 \$					Antoine Tomasset-Laperrière 10 852,20 \$ 1 165,88 \$	Conrad David Brillantes 10 852,20 \$ 993,07 \$	Conrad David Brillantes
										Mubashar Rasool 10 852,20 \$ 8 272,60 \$	Naveed Anwar

¹ Équipe Bourque — Vision Montréal² Équipe Jeremy Searle — Parti de l'arrondissement CDN/NDG³ Équipe Tremblay — Union des citoyens et des citoyennes de l'île de Montréal⁴ Montant maximum des dépenses électorales permis par la Loi⁵ N/P : rapport non produit

Toute personne peut examiner et prendre copies des rapports et des documents qui l'accompagnent pendant les heures normales de bureau, à l'endroit suivant :

Ville de Montréal M. Robert Lamontagne, trésorier 6 mars, 2006

Prenez note :

- Les partis politiques autorisés doivent produire leur rapport financier, une fois l'an, au plus tard le 1^{er} avril de chaque année.

- Les candidats indépendants non autorisés n'ont aucun rapport à produire.

É D I T O R I A L

Qu'on enquête!

Le député Daniel Turp avait tout à fait raison vendredi de réclamer, et vite, une enquête indépendante sur ce véritable scandale, on le voit bien aujourd'hui, qu'a été la mise en place d'un nouveau festival du film à Montréal. La ministre de la Culture Line Beauchamp finira-t-elle par avoir l'air de s'intéresser au dossier?



Josée Boileau

L'affaire cause moins de remous que tous les sous-brets qui viennent d'agiter la Société des alcools. De fait, la SODEC est un acronyme moins connu que la SAQ, et les variations de prix du vin indignent plus facilement les foules que la nébuleuse des subventions accordées en matière culturelle. Et puis, pour bien comprendre, il faut entrer dans le fin détail: qui a dit quoi, à qui, à quelle date, avec de multiples jeux d'alliance qui se font et défont.

Néanmoins, aussi compliquée puisse-t-elle être, la saga des festivals de cinéma se doit d'être dénoncée haut et fort avec enquête à l'appui, à Québec comme à Ottawa. Il est quand même question d'un million de dollars de fonds publics engloutis dans un projet raté, le Festival international de films de Montréal (FIFM), créé à la suite d'un putsch institutionnel contre le Festival des films du monde de Serge Losique; mis sur pied au mépris de toutes les règles; financé de façon pas très claire; et pour lequel personne n'est tenu de rendre de comptes publiquement!

Les médias s'étaient bien fait l'écho des batailles d'ego et de décisions douteuses qui ont contribué à l'échec du FIFM, mais il a fallu les révélations du député péquiste Daniel Turp, armé de la Loi d'accès à l'information, pour constater à quel point le processus a déraillé.

Téléfilm Canada et la SODEC avaient une obsession: tasser Serge Losique et concevoir un festival qui réunirait Alain Simard et Daniel Langlois, monsieur Festival et monsieur Cinéma. Le concours pour trouver le meilleur festival ne pouvait donc pas se conclure tant que ce duo n'était pas constitué, quitte à forcer la main aux intéressés, à leur faire des accroires, à leur taire des informations. Notamment que, si on s'était tenu aux règles, le Festival du nouveau cinéma de Claude Chamberland et Daniel Langlois se classait premier. Un pointage que M. Turp vient de nous révéler, un an et demi après les événements. Même les membres du conseil d'administration de la SODEC en ignoraient tout!

Il était frappant, en commission parlementaire à Québec il y a dix jours, de voir à quel point les députés, renversés par ce qu'ils apprenaient, avaient des questions précises à poser à Jean-Guy Chaput, directeur de la SODEC et président de son c.a., et à quel point les réponses données étaient floues. Des réponses par la suite contredites par de nouvelles révélations, la plus importante étant que Daniel Langlois a su, avant même que le c.a. ait décidé quoi que ce soit, qu'une proposition concurrente à la sienne, soit celle du groupe Spectra, emporterait le morceau!

Et que dit la ministre de la Culture? Rien. Mme Line Beauchamp veut simplement un rapport interne, histoire de «réajuster le tir, pour qu'on évite que ça se reproduise», comme on l'indique à son cabinet. M. Chaput a d'autant moins à craindre pour son poste qu'il sera, à titre de président du c.a., responsable du bilan demandé par la ministre! Parlons de situation burlesque, puisqu'on est au cinéma.

Du côté fédéral, c'est encore pire. Là où M. Chaput reconnaît au moins des erreurs, Charles Bélanger, président de Téléfilm Canada — d'où émane tout ce gâchis — se lave les mains de tout. Après moi le déluge! Et qu'il emporte avec lui les centaines de milliers de dollars perdus dans l'aventure. Vivement le retour des Communes pour que le comité des comptes publics se penche sur ce scandale!

jboileau@ledevoir.ca

Un juste prix

Le régime public d'assurance automobile est dans le rouge. En 2004, le déficit était de 448 millions et, en additionnant les résultats antérieurs, il atteignait 617 millions. S'il n'est pas plus élevé malgré des années de gel des primes et de hausses des dépenses, c'est grâce aux rendements obtenus par la Caisse de dépôt sur les fonds placés par la SAAQ. Ce qui n'est plus le cas depuis l'an 2000. Sans hausses des primes, le déficit accumulé pourrait grimper à 15 milliards d'ici douze ans.

Le problème n'est pas nouveau. Il a seulement été mis de côté de façon délibérée par le gouvernement Landry en fin de mandat. En 2004, ceux qui lui ont succédé ont adopté une loi qui autorise désormais la SAAQ à changer elle-même le prix du permis de conduire et de l'immatriculation afin de combler l'écart actuel d'ici à 2015.



Jean-Robert Sansfaçon

Trois scénarios ont été imaginés: un premier qui impose le plein prix dès aujourd'hui; un deuxième qui échelonne les augmentations d'ici 2015, mais laisse croître le déficit accumulé jusqu'à ce qu'il atteigne cinq milliards de dollars; et un troisième qui échelonne les augmentations sur quatre ans afin de combler au moins le déficit annuel. C'est ce dernier qui est proposé.

En plus de l'augmentation des primes, quelques autres changements importants seraient apportés au régime. Désormais, tous les conducteurs pris en défaut verraient le coût de leur permis grimper dès le premier point de démerite. Ainsi, alors que le prix du permis de deux ans d'un conducteur n'ayant aucun point de démerite passerait de 46 \$ à 127 \$ d'ici 2008, celui du conducteur avec 1 seul point serait de 194 \$. Un dossier lourd d'une quinzaine de points entraînerait quant à lui une prime de 706 \$ au lieu de 365 \$ à l'heure actuelle.

Autre changement qui fait beaucoup jaser: les motocyclistes devront payer leur permis deux fois plus cher que les automobilistes. Et alors que les propriétaires d'une auto ne subiraient qu'une simple indexation au coût de la vie du coût annuel d'un certificat d'immatriculation, les propriétaires de motos devraient assumer le prix réel du risque qu'ils représentent avec des primes variant entre 177 \$ pour une petite cylindrée et 1332 \$ pour une «bombe». Rappelons qu'en Ontario les compagnies privées d'assurance exigent 13 000 \$ d'un jeune de 21 ans, propriétaire d'une moto sport... et refusent ce genre de risque le plus souvent.

Au Québec, les motocyclistes versent 35 millions par année au régime, mais coûtent quatre fois plus en réclamations. Aucun doute, les ventes de motos sport en souffriront, mais cet argent ira ailleurs. Qui s'en plaindra?

Au cours des derniers jours, on a entendu plusieurs politiciens critiquer le plan de la SAAQ. Quelle hypocrisie! Comme pour les tarifs d'électricité, c'est à cause de nos élus si nous en sommes là. Si on veut éviter une réduction radicale de la couverture du régime et des indemnités déjà minimales qui sont versées aux victimes, il faut accepter ces hausses.

Cela dit, soyons vigilants: advenant le retour à une ère de rendements élevés et soutenus sur les cotisations placées à la Caisse de dépôt, l'argent devrait servir à ralentir les hausses de primes prévues, voire à les diminuer. Mais surtout pas à satisfaire l'appétit infini du gouvernement!

j-rsansfacon@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



L E T T R E S

Kirpan: vive les libertés et le discernement

Voilà un beau et bon jugement. Logique et sensé. Car si l'on ne pouvait afficher des symboles liés aux religions, cela finirait par rendre vide de sens la liberté de religion. Religion signifie «qui relie», «qui rassemble».

Les religions ne devraient donc pas constituer des lieux clos. Tout au contraire, surtout à notre époque, elles seraient censées être ouvertes et favoriser les relations humaines et le lien social, la connaissance et la reconnaissance de l'autre et de soi. Notamment par le dialogue à propos de ce qui à la fois nous est cher et nous «distingue». Pour ce, il ne faut pas devoir soustraire à l'espace public tout signe d'adhésion ou de croyance religieuse.

Denis Beaulé
Montréal, le 2 mars 2006

À quand un peu plus d'humanité?

Le 28 février et le 1^{er} mars dernier, à Paris, a eu lieu une conférence organisée conjointement par la France et le Brésil, afin de financer le développement dans les pays pauvres. La rencontre a accueilli les représentants d'une centaine de pays, mais bien peu ont prouvé leur intérêt d'aplanir le fossé entre les riches et les pauvres. Le Canada a rejeté, comme bien d'autres, l'adoption d'une taxe sur les transports aériens. Cette idée ingénieuse n'a été adoptée que par treize nations, au dépit du reste du globe.

Cette fameuse taxe, de l'ordre de 1 à 40 euros par billet d'avion, sera adoptée par la France le 1^{er} juillet prochain et dégagera des sommes estimées à 200 millions d'euros par année. Appliquée mondialement, Paris estime que 10 milliards pourraient appuyer des projets luttant contre la pauvreté, au prix d'une simple augmentation de cinq dollars sur le prix des billets de classe économique.

Malheureusement, il est regrettable qu'aussi peu de pays aient le bon sens d'approuver cette idée. Alors que nous nous vautrions dans nos richesses, plus de la moitié de la population mondiale vit avec moins de deux dollars par jour. Il est pourtant encore plus scandaleux qu'alors qu'on propose d'augmenter de quelques malheureux dollars le prix d'un billet d'avion afin de faire disparaître cette injustice, un rempart de protestations nous vienne des pays plus riches. À quand un peu plus d'humanité dans notre société? À quand des preuves tangibles d'une réelle volonté d'appui chez nos dirigeants?

Hugues B. Maltais
Étudiant en sciences humaines
au Collège d'Alma
Mars 2006

Ma SAQ

J'aime entrer dans une succursale de la SAQ. Je me sens chez moi. Je me sens un peu le propriétaire de l'entreprise comme tous les autres Québécois. Pour certains, ça ne veut pas dire grand-chose. Mais pour moi, j'ai l'impression que la SAQ, c'est une partie de mon patrimoine.

La bonne vieille SAQ. Ça me rappelle les années 50 quand elle s'appelait la Régie des alcools et qu'on y vendait presque clandestinement une trentaine de produits affichés sur un carton à l'entrée. À l'époque, boire de l'alcool était presque péché et on ne buvait pas de vin. C'est un goût qui s'est développé au cours des années 60. Avec le temps, comme la «Régie» a changé.

Maintenant, j'y trouve plus de 7000 produits. Il est vrai que c'est moins que les 12 000 produits qu'on peut trouver en Alberta, mais ça me suffit. Le choix que je trouve dans mon magasin de la SAQ m'offre un éventail de produits de bonne qualité et à des prix abordables... sans doute que pour les 200 consommateurs qui peuvent exister au Québec, c'est peut-être limitatif, mais je suis sûr qu'à la Maison des Vins ils doivent pouvoir trouver moyen de se satisfaire.

J'ai entendu dire que certains vins se vendaient plus cher ici qu'en Ontario, mais étant donné que c'est un produit de luxe, je suis moins regardant. Je serais peut-être moins content s'il s'agissait du prix de l'électricité, (il paraît qu'elle est plus chère en Ontario et les logements aussi d'ailleurs) mais il s'agit du vin et puis, au lieu de prendre un vin de quinze dollars, j'achète une bouteille à neuf dollars que m'a recommandée le vendeur et qui n'est pas mal du tout. Le vendeur avait l'air de connaître son affaire... il paraît que les vendeurs suivent une formation.

Disons que le fait de payer plus cher me dérange moins aussi parce que je sais que l'argent va me revenir en quelque sorte. Les six cents millions de profits de la SAQ fait vont au gouvernement. Ce qui fait que j'ai moins d'impôts à payer. Si les profits allaient aux *States* comme avec Wal-Mart ça me ferait plus mal au cœur.

Dans les journaux et à la télé, ils ont entrepris de s'en prendre à ma SAQ. On dirait presque qu'ils veulent qu'on la vende. Je me demande bien pourquoi on la vendrait. Quand on a une affaire qui rapporte comme ça, on ne vend pas. C'est un raisonnement économique élémentaire, il me semble.

Enfin c'est ce que je me dis.

Leopold Pilote
Saint-Laurent, mars 2006

Noircir son propre tableau

On se souvient bien que Jean Charest, tout au long de sa campagne, nous avait clamé sur tous les tons que le Québec était l'Etat le plus taxé en Amérique du Nord. Nous avions quand même des consolations. Par exemple, aucun Etat n'affichait un tarif d'électricité aussi bas que le nôtre. En autorisant Hydro-Québec à hausser d'une façon éhontée ses tarifs, il vient de nous ravir la compensation dont nous étions si fiers. Voilà bien une taxe déguisée démoralisante.

Raymond Pilote
Belœil, mars 2006

LIBRE OPINION

La Côte-Nord sera-t-elle encore oubliée?

LUCIEN LESSARD
Ancien député de la circonscription
de Saguenay (aujourd'hui René-Lévesque)
et ancien ministre sous
le gouvernement Lévesque

Le 23 août dernier, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune du Québec rendait publics, dans un communiqué de presse, les résultats de l'inventaire du potentiel éolien exploitable du Québec à la suite d'une étude menée par HéliMax-Energie. L'étude porte sur l'inventaire du potentiel éolien au Québec ainsi que sur la capacité d'intégration au réseau de transport d'électricité d'Hydro-Québec.

La méthodologie utilisée permet de définir trois qualités de gisement:
■ le gisement de qualité exceptionnelle (9 m/s et plus);
■ le gisement d'excellente qualité (8 m/s à 9 m/s);
■ le gisement de très bonne qualité (7 m/s à 8 m/s).

Une analyse des résultats permet de constater les faits saillants suivants.

■ Les régions administratives de la Côte-Nord et du Nord du Québec recèlent de loin le plus grand potentiel éolien technique du Québec avec 77 % du potentiel pour les classes de gisement de 7 m/s et plus.

■ Les régions Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine recèlent le deuxième potentiel éolien technique en importance au Québec avec 9 % du potentiel pour les classes de gisement de 7 m/s et plus, pendant que la

région du Saguenay-Lac-Saint-Jean se situe au troisième rang avec un potentiel de 8 %.

Côte-Nord exclue

Le 10 août dernier, le ministre des Ressources naturelles annonçait que le gouvernement du Québec autorisait Hydro-Québec à procéder à un deuxième appel d'offres visant l'acquisition de 2000 mégawatts supplémentaires d'énergie éolienne.

Malgré son énorme potentiel, la Côte-Nord avait été exclue de la première appel d'offre qui s'était limitée aux régions du Bas-Saint-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ce deuxième appel d'offres permet aux autres régions du Québec d'y participer même si 30 % des dépenses et des investissements doivent provenir de ces régions.

Pourtant, malgré tous ces avantages, la Côte-Nord ne se situait pas parmi les régions les plus avantageuses pour l'implantation d'éoliennes sur son territoire. En effet selon un document d'Hydro-Québec daté du 22 décembre dont fait mention *Le Soleil* du 23 février 2006, le corridor Lévis-Carignan, au sud du Saint-Laurent, de même que Chaudière-Appalaches, se retrouvent en excellente position, alors que la couronne de Montréal jusqu'en Estrie serait encore en meilleure position.

Pourquoi ne comprend-elle quelque chose? La Côte-Nord possède l'un des plus hauts potentiels hydro-électriques du Québec. Elle fournit depuis plusieurs années l'électricité des grandes régions industrielles du Québec. Les lignes hydro-électriques parcourent son territoire du nord au sud, de l'est vers l'ouest.

Elle possède en plus le plus haut potentiel éolien (395 075 MW) du Québec et de meilleure qualité selon l'étude de HéliMax-Energie.

Et malgré tous ces avantages, elle se situait presque comme la dernière région du Québec quant à son potentiel d'implantation d'éoliennes sur son territoire? Malgré ses nombreuses lignes électriques, le coût d'intégration de l'énergie éolienne au réseau d'Hydro-Québec serait le plus élevé de toutes les régions considérées selon le document d'Hydro. Pouvez-vous y comprendre quelque chose?

Soulignons que la filière éolienne compte parmi ses nombreux avantages le niveau relativement élevé des retombées économiques qui découlent de la réalisation et de l'exploitation des parcs éoliens. De plus, elle pourrait contribuer à dédommager les régions ressources de la perte de leurs matières premières au profit des grands centres industriels.

La Côte-Nord fera-t-elle encore les frais de son habituel «attentisme»? La Côte-Nord a toujours attendu les autres pour son développement industriel. C'est une région qui ne s'est jamais montrée très revendicatrice envers les gouvernements en comparaison de régions comme le Bas-Saint-Laurent ou la Gaspésie. Le serons-nous encore?

Nos organismes publics, MRC, municipalités, chambres de commerce et autres se lèveront-ils pour réclamer que nous ayons notre part légitime des retombées du deuxième appel d'offres de l'énergie éolienne ou attendrons-nous simplement que le vent souffle de notre côté? A nous d'agir.

IDÉES

La religion multiculturelle contre la démocratie

MATHIEU BOCK-CÔTÉ

Candidat à la maîtrise en sociologie,
Université du Québec à Montréal

C'est un autre symptôme de notre impuissance politique. La Cour suprême du Canada, désormais gardienne officielle de la foi multiculturelle, vient d'autoriser le port du kirpan à l'école, malgré les désirs d'une société québécoise presque unanimement contre. Il suffisait d'écouter les tribunes téléphoniques, après l'annonce du jugement, pour bien sentir l'indignation publique: il semble bien qu'un seuil, dans l'imaginaire populaire, soit désormais franchi. Un peu comme si le sentiment de déposséder la démocratie, qui se diffuse dans la plupart des sociétés occidentales trouvait autour de cette question une occasion très nette de se manifester.

De quelle manière considérer cette décision? Il n'est probablement plus nécessaire de démontrer que la montée d'un pouvoir judiciaire perverti est de plus en plus objectivement contraire aux idéaux démocratiques dans nos sociétés, et spécialement dans la canadienne, ravagée idéologiquement par un charisme qui accélère la désagrégation du pays sous la poussée des revendications identitaires.

Certainement, cette dimension est centrale, mais ne devrait-on pas pousser la critique plus loin, et bien voir de quelle manière cette décision, qui n'est pas contraire à la tendance lourde d'un certain progressisme identitaire qui se manifeste dans toutes les sociétés occidentales, annonce en fait certains problèmes fondamentaux auxquels elles ne pourront se soustraire, du moins, si elles n'entendent pas dévoyer une fois pour toutes l'idéal national et démocratique qui les fonde?

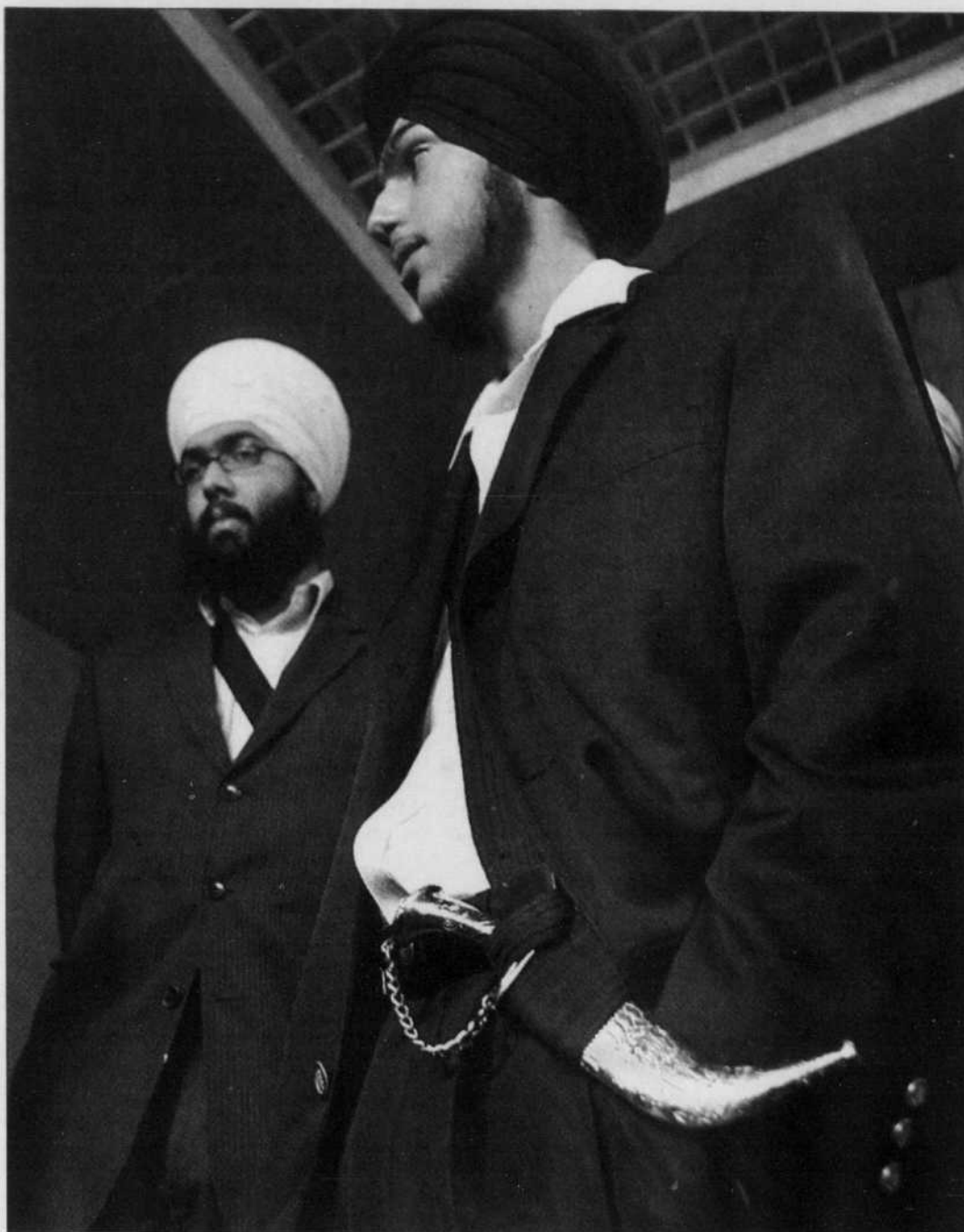
La société des identités

La sociologie contemporaine s'intéresse de plus en plus au déploiement de la société des identités, cette communauté politique qui consent presque officiellement à sa propre dissolution tant elle peine à se reconnaître comme monde commun. Nos sociétés, et la québécoise, là-dessus, est peut-être en «avance» sur les autres, ne savent plus dire non, d'aucune manière, à toutes les revendications qui sont investies dans leur espace public, même lorsqu'elles sont explicitement contraires aux principes qui les fondent.

Plus rien n'est incompatible, ont dit pendant deux décennies nos élites cosmopolites et mondialisées, prises de peur à l'idée de ne pas paraître intégralement modernes. Elles avaient évidemment tort. À grande échelle, l'affaire des caricatures, dans les pays d'Europe, en aura donné l'exemple. Il n'est pas interdit de penser que l'affaire du kirpan relève, à l'échelle microscopique, de la même logique, que les deux phénomènes appartiennent à la même vague qui déferle idéologiquement sur l'Occident.

Le multiculturalisme est une dérive

Certains parlent des dérives du multiculturalisme. On commence enfin à comprendre que c'est le multiculturalisme lui-même qui est une dérive, d'abord selon l'idéal national, ensuite selon l'idéal démocratique.



CHRIS WATTE/REUTERS

Dans le dossier du kirpan, il suffisait d'écouter les tribunes téléphoniques, après l'annonce du jugement, pour bien sentir l'indignation publique: il semble bien qu'un seuil, dans l'imaginaire populaire, soit désormais franchi.

tique, qui pratiquement, aujourd'hui, en sont venus à se confondre. Le journaliste français Eric Conan, dans un récent essai, parlait du devoir de ressemblance qui interpelle tous les membres d'une communauté politique. C'est probablement l'intuition féconde de notre époque. Non pas qu'il faille se fermer à toutes les différences, qui serait assez niaiseux pour l'avancer? Mais il faut cesser de penser qu'il faut s'ou-

vrir à toutes, inconsiderément, et qu'une société, pour être légitime, doit se convertir une fois pour toutes au pluralisme identitaire.

Toutes les différences ne sont pas possibles dans une communauté politique démocratique. Certaines contradictions sont de plus en plus manifestes, criantes, et il manque d'hommes politiques et d'intellectuels pour les exprimer dans le débat public.

HAÏTI

L'aménagement du territoire comme base nécessaire au développement durable

JEAN-OLTHÈNE TANISMA

Membre de l'Association des aménagistes
et des urbanistes municipaux du Québec

L développement durable est devenu, depuis le début des années 80, l'une des pierres d'assise de l'aménagement et du développement des collectivités humaines sur la planète.

Cette approche qui renvoie essentiellement à l'urgence de lier le développement socio-économique des territoires à la préservation de l'environnement, a monopolisé l'attention des experts du monde entier à la conférence des Nations unies sur le développement à Stockholm en 1972. Ces réflexions se sont poursuivies lors des conférences internationales de Rio en 1992 et, plus récemment, à Kyoto en 1997. Les grands principes du développement durable ont, depuis, monopolisé l'agenda des gouvernements du monde entier. [...]

Si les pays riches disposent des moyens économiques, techniques et institutionnels essentiels à l'application de ces nouveaux paradigmes, force est de constater que le défi est énorme pour les pays pauvres en raison notamment de la précarité ou de l'absence des ressources et des outils précédemment mentionnés.

À ces lacunes s'ajoutent, malheureusement, l'instabilité sociopolitique chronique de bon nombre de ces nations, l'absence d'une culture environnementale dans les institutions et dans les mœurs et, enfin, leur dépendance politico-économique à l'égard des pays développés.

De plus, dans certains cas, leur situation géographique les expose continuellement aux cataclysmes naturels et à leurs conséquences funestes.

Qu'en est-il pour Haïti?

Au lendemain des élections du 7 février 2006 en Haïti, qui ont confirmé la victoire d'un nouveau président en la personne de René Préval, le moment est venu, une fois de plus, de stigmatiser les sempiternelles dissensions qui minent de façon chronique le développement de ce pays.

Encore faut-il bien, néanmoins, scruter de manière lucide et objective les différents potentiels et les leviers socio-économiques capables de relancer l'espoir et de

concrétiser les rêves des Haïtiens du pays, de ceux de la diaspora ainsi que de plusieurs partenaires étrangers relativement au développement durable.

Rappelons que la pauvreté, la déforestation sauvage et incontrôlée du territoire, l'incapacité et l'irresponsabilité des institutions étatiques, l'insensibilisation d'une grande partie de la population au regard de l'écologie, ont plongé les agglomérations principales dans un marasme environnemental inquiétant, qui compromet sérieusement toute tentative de développement socio-économique viable.

Outre Port-au-Prince, qui a subi au fil des ans les affres de l'exode rural et qui étouffe littéralement sous le poids démographique, les trois autres importantes agglomérations du pays, en l'occurrence les Gonaïves, le Cap-Haïtien et les Cayes, font face à une désuétude pitoyable des équipements de santé, d'énergie, de transport, d'éducation et de communications. Ces villes totalisent plus de la moitié de la population du pays et sont incapables de jouer le rôle de moteurs pour leurs communes et leurs bourgs respectifs.

Dans cette perspective, bien que la réforme et la revalorisation des terres agricoles demeurent une priorité, comme l'a annoncé le président élu, il est néanmoins impératif de prendre des actions d'aménagement urbain énergiques en parallèle, ne serait-ce que modestes, pour asseoir le développement économique dont l'agriculture se veut le tremplin.

En effet, l'efficacité de cet objectif essentiel de revitalisation agricole passe par la capacité, entre autres, des villages à favoriser le transport, la transformation, la vente et l'exportation des produits et des marchandises issus de l'arrière-pays ou des villes-centres. Or ces conditions ne semblent pas être réunies pour le moment.

Certes, il est aisé de comprendre que tout ne peut pas être réalisé en un mandat ou deux, étant donné l'ampleur incommensurable des besoins en Haïti. Mais il convient tout de même de sonner l'alarme pour rappeler que l'on a trop tendance dans ce pays à mettre les charrues avant les bœufs et à ignorer ou à

négliger des méthodes et des pratiques de planification territoriales intelligentes qui ont fait leurs preuves dans d'autres pays de la zone.

Par conséquent, l'aménagement intégré du territoire des grandes agglomérations urbaines et régionales du pays constitue incontestablement l'un des virages qui peut amener la Perle des Antilles sur cette voie tant souhaitée du développement durable. [...]

Ne plus fonctionner à la pièce

Alors que plusieurs pays en voie de développement s'attellent à comprendre et à maîtriser les outils de la planification urbaine et régionale intégrant des exigences environnementales, force est de constater que Haïti est encore au stade «des projets et des programmes à la pièce». Il faut refuser cette approche et réviser les institutions et les ressources humaines aptes à favoriser ce projet collectif.

Actuellement, les structures administratives territoriales proposées par la Commission nationale de la réforme administrative (CNRA) en 2002 offrent une avenue intéressante pour une organisation et une gestion plus rationnelles du territoire. Si les principaux bailleurs de fonds du cadre de contrôle intérimaire désirent être cohé-

rents avec la vision du développement durable dont ils font l'écho, il leur importe de redéfinir avec le gouvernement haïtien les orientations de certains projets pour y intégrer la planification intégrée immédiate des agglomérations importantes plutôt que de privilégier des interventions isolées.

Le rôle des ONG

On dénombre environ 200 organisations non gouvernementales en Haïti. La présence de bon nombre de ces organisations sur le terrain permet de combler des besoins immédiats dans différents secteurs d'activité économiques et contribue, à certains égards, à une prise de conscience des masses populaires quant à leurs responsabilités sociales et environnementales.

Cependant leur action sur le terrain reste mitigée en raison de leur multiplication exponentielle et de la grande diversité de leurs projets.

Entre le droit des femmes et certaines coutumes religieuses, comme on l'a vu récemment avec le problème des tribunaux islamiques en Ontario. Entre le droit des peuples à la préservation de leur identité nationale et un certain multiculturalisme qui prêche l'ouverture à toutes les différences sauf celles du majoritaire, spécialement d'une majorité nationale à l'occidentale, toujours suspecte de toutes les dérives, qu'elle soit américaine, française ou québécoise.

La France, avec sa courageuse et nécessaire Loi sur la laïcité, a probablement donné l'exemple, à partir de ses propres problèmes et de sa tradition spécifique, des mesures à prendre, dans l'avenir, pour restaurer la cohésion collective dans le domaine public. Car, de plus en plus, ce sera la question qui s'imposera à toutes les sociétés occidentales qui se disent évoluées: doivent-elles s'avancer plus loin dans la reconnaissance de toutes les différences qu'elles croient regrouper, ou doivent-elles plutôt chercher à mettre en avant ce qui les unit, ce qui leur donne une vraie cohésion collective.

Si elles font ce dernier choix, elles apprendront vite que des principes de droit ne sont pas suffisants, et elles devront fatalement se tourner vers la nation majoritaire sur laquelle elles sont fondées pour se rassembler substantiellement autour d'elle, en y trouvant de nombreuses raisons communes: ce qui ne sera pas sans conséquences très réelles pour un ensemble de domaines de la vie collective et pour la manière d'envisager leur avenir.

Une prise de conscience à faire

Il faut en appeler au plus vite à cette prise de conscience des vrais démocrates occidentaux, au Québec comme ailleurs, qui ne confondent plus le degré élevé d'ouverture dont une société libérale est capable avec le consentement résigné à certaines perspectives qui ne peuvent pas, malgré toutes les contorsions idéologiques possibles, s'y reconnaître.

Mais c'est surtout avec un certain terrorisme idéologique qu'il faut rompre, qui accuse nos sociétés de racisme, de xénophobie, dès qu'elles manifestent quelque velléité d'affirmation collective. C'est vrai sur la question du kirpan, où les accusations de racisme n'étaient jamais très loin de ceux qui considéraient les préoccupations populaires comme la simple expression d'un populisme malsain, peu évolué, et certainement contraire à la religion différentialiste des nouveaux curés progressistes qui ont toute la place dans le débat public. D'une certaine manière, cette décision de la Cour suprême, regrettable pour de nombreuses raisons, révèle au moins la brèche de plus en plus évidente entre nos institutions communes, malheureusement détournées de leurs finalités, et un peuple qui ne sait plus comment vraiment manifester ses désirs et ses préférences démocratiques.

On nous dira que notre avis n'est pas légitime, qu'il manifeste une mauvaise intention rétrograde qui voudrait «refermer notre société sur elle-même». Qu'importe. À tout le moins peut-on sérieusement avouer qu'il faudra déboulonner les totems pluralistes de la nouvelle religion multiculturelle.

Souhaitons qu'ils soient de plus en plus nombreux à choisir la démocratie plutôt qu'un pouvoir judiciaire détourné de ses finalités, et surtout, à ne plus avoir honte de plaider pour la cohésion nationale et sociale de nos démocraties. C'est probablement la priorité politique et idéologique des années à venir.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Carrière (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Choinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Mylen (justice et faits de société), Clairendrée Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (communisme Internet), Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux Soucy (Culture), Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relucteurs); Renée Léo Guilmette et Serge Paquin (relucteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (skate et caker Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culture du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (média), Caroline Montpetit (littérature), Odile Tremblay (cinéma), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny (pupitre), Philippe Papineau (surnuméraire), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzzetti, Manon Cornélius et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marilyne Harnett (secrétaire à la rédaction); Marie-Pier Frappier, Alexandre Shields (commis); La documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Desrosiers, Rachel Rochefort (Ottawa); Antoine Robitaille et Robert Duttac (correspondants parlementaires à Québec); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Jean de Billy, Jean-François Bouché, Marlène Gosselin, Dave Cameron, Yan Harnett, Christiane Legault, Amélie Maltais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Martine Riopelle, Micheline Ruelland, Nadia Sebti, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Corbiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zeman, Olivier Zaida; INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (responsable de la promotion et de la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle, par intérim), Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc; L'ADMINISTRATION François Bisson (contrôleur), Nicole Carrière (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

EN BREF

Hargrove: le NPD entérine la suspension

Toronto — Le conseil provincial ontarien du Nouveau Parti démocratique a entériné la suspension de l'adhésion du syndicaliste Buzz Hargrove. En Ontario, les membres du parti ont voté par une majorité écrasante en faveur d'une décision de leur exécutif provincial de suspendre M. Hargrove. Lors des dernières élections fédérales, le syndicaliste avait suscité la controverse en donnant son appui aux libéraux. Le président du syndicat des Travailleurs canadiens de l'automobile avait provoqué la colère de plusieurs militants du NPD lorsqu'il avait suggéré de voter de manière stratégique — pour des libéraux dans certains cas — dans des circonscriptions où les candidats avaient peu de chance de l'emporter, lors du scrutin de janvier dernier. Le parti affirme que la suspension de M. Hargrove demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'il accepte de s'engager par écrit à ne donner son appui à aucun autre parti que le NPD. M. Hargrove est membre du parti depuis 41 ans. — PC

IRAN

SUITE DE LA PAGE 1

à appuyer les affirmations des États-Unis selon lesquelles le programme nucléaire de Téhéran a des objectifs militaires.

Selon ce diplomate, les documents font partie d'une présentation PowerPoint trouvée sur l'ordinateur, et l'un d'eux montre une sphère métallique creuse de 61 centimètres de diamètre et pesant environ 200 kilos. Un autre dessin montre une enveloppe extérieure recouverte de charges explosives servant à faire détonner le cœur de la bombe, indique le *Time*. Cette conception est similaire à celle de «Fat Man», la bombe atomique que les Américains avaient lâchée sur la ville japonaise de Nagasaki en 1945.

Un article du *New York Times* publié le 13 novembre, qui évoquait déjà ce projet iranien sur la base des mêmes renseignements, soulignait que les responsables américains ont refusé de fournir des détails sur la façon dont ils se sont procuré l'ordinateur portable, obtenu à la mi-2004.

Les 35 pays membres du Conseil des gouverneurs doivent examiner à partir d'aujourd'hui le rapport que leur remettra le directeur général de l'AIEA, l'Égyptien Mohamed El-Baradei, Prix Nobel de la paix 2005.

Ce document devrait constater que l'Iran a passé outre à la précédente résolution du Conseil des gouverneurs, en date du 4 février, réclamant qu'il renonce à ses activités nucléaires sensibles.

Lors de cette réunion du 4 février, le Conseil des gouverneurs avait en outre décidé d'informer le Conseil de sécurité de l'ONU du dossier iranien, seul habilité à prendre des sanctions, pourvu qu'il s'abstienne de toute initiative avant la remise du rapport d'El-Baradei.

Depuis cette date, l'Iran a soufflé le chaud et le froid. La République islamique a discuté avec la Russie de la proposition de sortie de crise formulée par Moscou. Celle-ci consiste à enrichir l'uranium iranien en territoire russe.

Téhéran a également renoué vendredi un dialogue de dernière minute avec les trois pays mandataires par l'Union européenne (Allemagne, France, Grande-Bretagne), qui avaient suspendu toute négociation après la reprise en janvier par l'Iran de ses activités d'enrichissement d'uranium.

Ni les discussions avec la Russie ni celles avec les Européens n'ont permis d'avancer vers une solution de compromis.

Les États-Unis et l'Union européenne soupçonnent l'Iran de chercher à se doter de l'arme atomique sous le couvert d'un programme énergétique civil, ce que dément Téhéran.

Devant ce blocage, le Conseil de sécurité de l'ONU pourrait se saisir du dossier après l'examen du rapport d'El-Baradei par le Conseil des gouverneurs de l'AIEA.

«Aller devant le Conseil de sécurité ne fera assurément pas renoncer l'Iran à ses activités de recherche et de développement», a prévenu Ali Larijani, secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale iranien.

«Si notre dossier est transmis au Conseil de sécurité, nous relancerons des activités [à grande échelle] d'enrichissement d'uranium», a ajouté Larijani, principal négociateur iranien dans le dossier nucléaire.

Le pétrole

Il a en outre déclaré que l'Iran, qui accuse l'AIEA de motivations politiques, pourrait se servir de l'arme pétrolière. «Nous ne souhaitons pas utiliser le pétrole comme une arme [...] mais si les conditions évoluent, cela pourrait modifier notre position», a-t-il menacé.

Les États-Unis, de leur côté, envisageraient de réclamer au Conseil de sécurité une déclaration enjoignant à l'Iran de suspendre ses activités nucléaires. D'après ce projet américain, le Conseil accorderait ensuite à Téhéran «un délai pour réagir — disons de 30 à 60 jours — après quoi le Conseil étudierait les actions» à entreprendre pour accroître la pression sur l'Iran, a déclaré un responsable américain sous le sceau de l'anonymat.

Les projets américains pourraient toutefois se heurter aux réticences de la Russie et de la Chine, deux membres permanents du Conseil de sécurité disposant à ce titre d'un droit de veto.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, doit être reçu aujourd'hui à Washington par la secrétaire d'État américaine Condoleezza Rice.

La Chine, de son côté, a une nouvelle fois appelé hier à la recherche d'une solution diplomatique et à une relance des négociations. Jacques Chirac a pour sa part invité l'Iran à saisir «la main tendue» des Occidentaux en «revenant à ses engagements de suspension de ses activités sensibles».

Reuters et AFP

SUITE DE LA PAGE 1

Robert Perreault et Louise Harel, l'agrandissement devait entraîner des retombées annuelles de quelque 55 millions supplémentaires pour l'économie montréalaise. Or, si l'on se fie aux rapports annuels du Palais des congrès, on ne constate aucune hausse des retombées annuelles en termes réels.

Une étude des 12 derniers rapports annuels permet de conclure que si les Américains sont plus nombreux à fréquenter le Palais des congrès depuis son agrandissement, les congressistes d'autres origines boudent la métropole. En conséquence, l'effet de cet investissement majeur sur l'achalandage annuel par rapport aux années 90 dans leur ensemble est nul.

En 1996, un congrès international ou américain attirait en moyenne 2450 participants étrangers, les plus intéressants sur le plan financier pour les hôtels et les restaurants. Trois ans plus tard, en 1999, cette moyenne avait augmenté de 700 personnes. Puis il y a eu le 11 septembre 2001, la hausse du dollar canadien et le SRAS qui ont frappé le tourisme d'affaires de plein fouet. Depuis ce temps, en dépit du fait qu'on ait doublé sa superficie, le Palais enregistre bon an mal an une moyenne qui varie entre 1300 et 1800 personnes par congrès, et le temps passé à Montréal a diminué.

«Le fait d'avoir les espaces n'est pas suffisant. De manière générale, je pense que Montréal se vend plutôt mal à l'étranger et auprès des Américains en particulier», estime Robert Soroka, professeur à l'Université McGill qui a déjà enseigné le marketing de l'hôtellerie et de la restauration. «Compte tenu de la valeur ajoutée que représente Montréal par rapport aux autres villes nord-américaines, la ville devrait regorger de touristes.»

Des salons au lieu des congrès

Au fil des ans, compte tenu de la baisse relative de fréquentation de ses installations par des congressistes de toutes origines, le Palais, dont la mission principale est d'accueillir des congrès, s'est tourné vers d'autres types d'événements tels que les salons commerciaux et les expositions. Ainsi, toutes activités confondues, l'établissement a attiré l'an dernier 659 000 personnes, soit 200 000 personnes de plus qu'avant l'agrandissement. Mais à l'exception de quelques nouveaux salons, ce résultat est essentiellement attribuable au déplacement d'activités du Stade olympique vers le Palais des congrès, comme le Salon de l'auto qui accueille à lui seul précisément 200 000 personnes.

«Le Palais essaie de jongler avec les congrès et les salons», affirme sous le couvert de l'anonymat un expert du milieu touristique montréalais. «Le problème, c'est qu'à partir du moment où vous réservez de l'espace pour un salon ou une foire qui veulent sécuriser des dates pour cinq ans, vous êtes un peu moins flexible pour accepter de nouveaux congrès. Et les organisateurs de salons ne veulent pas changer d'endroit, car ils veulent fidéliser leur clientèle.»

Faudrait-il miser sur un nouvel agrandissement? La question fait partie des pistes envisagées. Ainsi, la direction du Palais des congrès travaille actuellement à un nouveau plan d'affaires triennal. «Un agrandissement fait partie de la réflexion, mais pas dans le cadre des trois prochaines années», dit Nancy Turgeon, porte-parole pour le Palais. Dans son dernier rapport annuel, M. Saint-Jacques avait d'ailleurs indiqué que le moment était venu pour la direction de répondre à la question suivante: «Avons-nous la taille suffisante pour demeurer compétitif dans le marché nord-américain et répondre aux besoins croissants de nos clients et autres qu'internationales et américaines?» Et pour ce faire,

n'avaient-elles pas acquis tout cela depuis les années 70? Avortement, contraception: les lois existent, mais, pour certaines, la réalité est tout autre.

Elles l'ont entendue souvent, l'insulte: «Toutes des putes sauf ma mère» et ont décidé de dire qu'elles ne sont ni des putes, ni des femmes soumises. En 2002, à la Sorbonne, haut lieu des féministes françaises, Amara lance les lettres générales des filles des quartiers. Un premier manifeste est rédigé et envoyé aux candidats à l'élection présidentielle de cette année-là. Aucune réaction.

Devant ce silence des politiciens, elle décide de lancer une marche pacifique «contre le ghetto et pour l'égalité». Les valeurs républicaines d'égalité et de mixité sous-tendent cette manifestation dans 23 villes-étapes pendant cinq semaines. La marche débute symboliquement dans la cité de la banlieue parisienne où la jeune Sohanne a été brûlée vive. Rapidement, la colère et la volonté d'une femme transforment cette révolte pacifique, cette dénonciation, en un mouvement militant ancré.

Des petites Christine

«Je suis musulmane croyante et pratiquante», précise Amara, née en 1964 dans le centre de la France de parents algériens immigrés. Elle n'a que 14 ans quand son petit frère Malik meurt renversé par un chauffard ivre. Devant le drame, sa mère hurle de douleur. Seule réponse des policiers: «Sales bougnoules!» Une insulte raciste de trop, un «électrochoc» qui la conduit à s'engager aussitôt dans la lutte contre les discriminations.

Admiratrice de Martin Luther King et de Gandhi, sa lutte sera donc énergique et pacifique. Premiers combats dans cette France métissée: «Black, Blanc, Beur» des années 80, celle d'avant la poussée arrogante de Le Pen et d'avant les islamistes. Avec SOS Racisme, elle scande: «Touche pas à mon pote!»

Mais, bien vite, l'équilibre précaire des quartiers en difficulté, que Fadela Amara appelle elle-même «les ghettos», se dégrade. Le chômage de masse ravage la cellule familiale et «des économies parallèles favorisent la loi du plus fort au détriment des valeurs de la République». Le pays ne parvient plus à intégrer tous ses enfants, «la discrimination est érigée en système».

La militante souligne aussi que «beaucoup de garçons en déshérence adhèrent alors aux prêches radicaux des islamistes à l'égard des femmes et changent de

PALAIS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Faute de congressistes en nombre suffisant, le Palais des congrès s'est tourné vers les salons commerciaux.

rapportait un quotidien en s'appuyant sur un discours du p.d.g. en décembre 2004, on lorgne les terrains au sud et au-dessus de l'autoroute Ville-Marie.

Un investissement de 280 millions

Avant son agrandissement, la valeur aux livres des immobilisations du Palais des congrès était de 85 millions. Annoncés par le gouvernement du Parti québécois à la fin des années 90, les travaux d'agrandissement devaient coûter au total 165 millions. En juin 2005, Québec autorisait une énième augmentation du budget, le portant à 280 millions, une hausse de 70 % par rapport aux prévisions d'origine.

Aux prises avec des dépenses de fonctionnement annuelles de 43 millions, le Palais des congrès de Montréal ne génère que 14,8 millions de revenus autonomes et dépend très largement de la subvention de son propriétaire, le gouvernement du Québec. Cette subvention a atteint 41 millions l'an dernier, dont 10 millions pour le service de la dette. À l'époque où il occupait une surface plus modeste, il était possible de dire que les retombées fiscales couvraient la majeure partie des coûts engendrés par son fonctionnement déficitaire, une observation désormais difficile à faire puisque les investissements n'ont pas eu les effets d'entraînement promis.

Un centre de foires?

C'est sur ce fond de discussions qu'entre en scène Loto-Québec qui mijote depuis des mois le projet du bassin Peel, ou serait démenagé le casino en y greffant un volet divertissement et un centre de foires.

Pour l'instant, cela ne semble pas influencer sur le Palais des congrès. «On ne tient pas compte des hypothèses en cours concernant le centre de foires», soutient Mme Turgeon. «Notre plan d'affaires est sur un horizon de trois ans, et on ne croit pas qu'il pourrait y avoir un centre de foires sur cette période», ajoute-t-elle.

«Il est certain qu'un centre de foires aurait un impact», dit toutefois l'analyste qui a demandé l'anonymat. «Cela va dépendre du rôle du centre de foires. Ce centre visera-t-il les foires internationales, ou locales et régionales aussi? C'est vraiment ça, la question.» Si un

FILLES

comportement avec leurs sœurs et leurs copines». Premières victimes de ce délitement de la société: les femmes. «Je considère que la femme cristallise tous les problèmes qu'on peut rencontrer dans les quartiers: l'exclusion sociale, la fragilité, la violence.»

Il n'y a pas que des musulmanes qui souffrent. Des petites «Christine», comme les appelle Fadela Amara, portent la burka et basculent dans le militantisme islamiste dur, encadré par les intégristes. «J'en connais certaines qui en sont revenues et qui me disent qu'elles étaient fragiles, sans travail, dans des familles françaises de souche mais à problèmes», raconte celle qui se bat chaque jour, en France ou ailleurs, contre ces intégristes.

Féministes autrement

Amara et les bénévoles de Ni putes ni soumises tiennent des réunions sur le terrain, se frottent parfois aux islamistes dans les banlieues, offrent l'aide de psychologues ou d'avocats aux jeunes qui les appellent... Si le mouvement est né des filles des banlieues, Fadela Amara tient à préciser que c'est «la situation des femmes en général qui régresse. J'ai rencontré des femmes aisées victimes de violences et qui subissent l'omerté». L'important, pour NPNS, c'est de créer «des réseaux de solidarités» et de travailler avec tout le monde. Y compris au-delà des frontières.

La militante tient des conférences un peu partout à l'étranger, à l'invitation de mouvements féministes ou des comités locaux de NPNS.

Reçue à l'Assemblée nationale du Québec pour un débat en avril 2004, alors qu'elle venait de recevoir le Prix du meilleur essai politique de l'année en France, des jeunes filles voilées viennent lui dire qu'elle n'a pas le droit de critiquer le voile comme elle le fait. «Ce qui les énerve, c'est que je dise que je suis musulmane et croyante. Si j'étais athée, ce serait facile, confie-t-elle. Je suis l'ennemie publique numéro un des islamistes!» Elle s'est aussi vivement opposée au projet de charia en Ontario.

À l'ambassade du Canada à Paris, les filles de NPNS expliquent pourquoi elles sont «extrêmement solidaires du combat des féministes canadiennes contre la charia». Amara analyse: «Je suis citoyenne française, mais d'origine étrangère et je ne veux pas, sous prétexte de respect de ma culture, qu'on me fasse subir une quelconque tradition archaïque.»

Comme les soldes chez Hermès

Ni putes ni soumises est de toutes les luttes en fa-

tel centre de foires voyait le jour, dit-il, il serait logique pour lui de se concentrer sur les salons d'envergure internationale. Le continent nord-américain accueille annuellement 200 de ces événements, dont 20 à 25 au Canada et un à Montréal. «J'espère qu'ils s'attaqueraient au marché hors Québec, sinon le marché local est trop petit.»

Compte tenu de l'ampleur de la subvention de fonctionnement accordée au Palais des congrès (30 millions), de celle versée au Stade olympique (20 millions) et du montant annuel exigé par le Centre des congrès de Québec (10 millions), certains se demandent s'il y a lieu de construire un autre lieu d'expositions majeures subventionné par Québec.

Une étude publiée l'an dernier par le Brookings Institute laissait entendre que les villes nord-américaines s'étaient trompées en pensant qu'il fallait construire davantage pour les grands événements. Conclusion trop simpliste, ont estimé ses détracteurs. Mais selon Richard Hylands, cessionnaire de la Place Bonaventure, le marché est saturé. «On a mis à jour nos installations et les avons agrandies, mais nos salles ne sont pas utilisées à pleine capacité. Quand on voit des énoncés arbitraires sur un manque d'espace à Montréal, on s'interroge. Il y a nous autres, le Palais, le Stade...» Et on construit même en région: Victoriaville a annoncé jeudi la construction du «plus grand centre de congrès du centre du Québec».

Le projet du bassin Peel, fortement critiqué en raison de l'impact potentiel sur le quartier de Pointe-Saint-Charles, fait l'objet d'une étude dirigée par M. Guy Coulombe dont les conclusions seront rendues publiques prochainement.

Quant à l'agrandissement du Palais des congrès, une de ses retombées indéniables, prétendent certains urbanistes, est d'avoir contribué au renouveau de cette partie du Vieux-Montréal. Faudra-t-il recommencer à l'est? «Je ne sais pas», répond l'analyste anonyme. «De toute manière, je n'ai pas l'impression qu'ils prendraient une décision à court terme, d'ici un an. Ça impliquerait le gouvernement et celui-ci a d'autres gros dossiers.»

Le Devoir

veur des femmes. Alors, un nouveau féminisme? «Quand je parle de renouveau du féminisme, c'est d'un nouveau combat qui se fait autour de la laïcité, de l'égalité et de la mixité, parce que nous sommes face à la montée de tous les intégrismes religieux aux niveaux national et international. Très vite, beaucoup de féministes nous ont aidées.»

La situation n'a pas été aussi facile avec celles, minoritaires, focalisées sur la loi obligeant la parité homme-femme lors d'élections. Franche et directe, Amara leur a dit: «La parité, c'est comme les soldes chez Hermès. Même au rabais, le foulard, je ne peux pas me le payer. La parité, c'est une revendication de femmes tellement aisées qu'elles n'ont que ça à revendiquer. Je suis aussi pour la parité, sauf que nous, dans les cités, on est en train de crever, on nous a confisqué toutes nos libertés.»

Le mouvement féministe étant absent des quartiers, les filles ont décidé de se libérer par elles-mêmes en faisant les choses autrement. En solidarité avec toutes les autres femmes. Mais aussi avec les garçons à leurs côtés, sur les affiches de NPNS, présents et visibles lors des marches, actifs dans le mouvement. «Je ne crois pas à la guerre des sexes, et je ne conçois pas le combat féministe en excluant les garçons», confie Fadela Amara, avant d'ajouter: «Plus une femme s'émancipe, plus un homme s'émancipe en même temps.»

Depuis le début de NPNS, elle accueille des garçons qui ne veulent plus que leurs sœurs soient traitées de « salopes », ou encore des homosexuels victimes eux aussi de discrimination et de violences... Bref, tous ceux qui ont décidé de briser la loi du silence et de lutter pour un vivre-ensemble harmonieux. Ces jeunes militent pour la première fois et, déjà, on parle de génération Ni putes ni soumises.

Une génération qui s'est affichée sur les murs de l'Assemblée nationale française le 14 juillet 2004, lors d'une exposition d'immenses portraits. «Mon souhait, c'est que ces nouvelles Mariannes, Black Blanc Beur, entrent comme députées à l'Assemblée parce qu'elles connaissent la réalité», dit-elle. Avis aux politiciens: «Le candidat qui portera les valeurs d'une France républicaine, mixte et égalitaire aura notre soutien», prévient Fadela Amara. Sinon, c'est peut-être le visage de la candidate Fadela Amara qu'on retrouvera sur les affiches électorales en 2007.

Collaboration spéciale

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre à la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimeries Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courrier abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390